



AC 001079 / 01 Juillet 2009

NIF 085113032A

" Réfléchir à changer "

Le potentiel d'emploi des femmes et jeunes dans les secteurs et branches d'activités économiques au Mali

Ousmane Z TRAORÉ

Enseignant-chercheur en Économie appliquée,

Université de Ségou, Mali

Postdoctorant, Université Laval, Canada

Chercheur du GREAT

ousmane@greatmali.net

Lansine SOUNTOURA

Enseignant-chercheur en Économétrie,

Université des Sciences sociales et de Gestion, Mali

Chercheur associé du GREAT

sountoural@mail.ru

Aoua Saran DEMBÉLÉ

Directrice adjointe Observatoire national de l'emploi, Mali,

Chercheuse associée du GREAT

aoua2000@yahoo.fr

@Mars 2022

Table des matières

Liste des tableaux.....	ii
Liste des figures.....	ii
Résumé exécutif.....	iii
Introduction.....	5
1. Objectifs.....	10
2. Méthodologie	11
2.1. Approche quantitative.....	11
2.1.1. Estimation du potentiel de production par branche d'activité	12
2.1.2. Estimation de l'emploi potentiel par branche d'activités	13
2.1.3. Structure de l'emploi potentiel par branche d'activité.....	15
2.2. Approche qualitative.....	15
2.2.1. Cadre d'analyse des déterminants de l'emploi des jeunes et des femmes au Mali.....	15
2.2.2. Méthode qualitative d'analyse de contenu.....	16
2.3. Source de données quantitatives et qualitatives.....	16
3. Résultats et discussion	17
3.1. Identification des secteurs de croissance de l'économie malienne.....	18
3.2. Identification des branches d'activités de croissance par secteur.....	19
3.2.1. Secteur primaire.....	19
3.2.2. Secteur secondaire	20
3.2.3. Secteur tertiaire	22
3.3. Situation de l'emploi par genre et branches d'activités.....	23
3.3.1. Branches d'activités et emploi des femmes.....	29
3.3.2. Branches d'activités et emploi des jeunes	31
3.4. Obstacles et facilités pour l'emploi des femmes et jeunes au Mali	33
3.4.1. Du côté de la demande.....	33
3.4.2. Du côté de l'offre.....	38
3.5. Potentiel d'emploi par branches d'activités.....	41
3.6. Structure du potentiel d'emploi par branches d'activités	45
Conclusion	47
Recommandations.....	49
Références.....	51
Annexes	53
Annexe 1. Liste des secteurs et branches d'activités économiques.....	53

Annexe 2. Distribution par secteur des facteurs perçus par les entreprises comme principales contraintes (en %).....	54
Annexe 3. Estimation du modèle de frontière de production stochastique avec l'inefficacité des secteurs expliquée par les variables sexe, tranches d'âge, niveau d'éducation et milieu de résidence.....	56
Annexe 4. Stratégie d'intervention pour relever les défis de l'emploi des jeunes et femmes au Mali	57
Annexe 5. Guides des entrevues auprès des informateurs clés.....	58

Liste des tableaux

Tableau 1. Répartition de l'emploi actuel, potentiel et maximum et la part moyenne d'emploi par branches d'activités économiques	42
Tableau 2. Potentiel d'emploi par branche d'activité économique ainsi que sa structure selon le sexe et les tranches d'âge	46

Liste des figures

Figure 1. Relation entre volume de production et volume de travail.....	13
Figure 2. Cadre d'analyse des barrières et des facilités pour l'emploi des jeunes et des femmes.....	16
Figure 3. <i>Évolution de la part et de la contribution des secteurs à la variation en pourcentage du PIB</i>	18
Figure 4. Evolution de la part et de la contribution des branches d'activités à la variation en pourcentage du PIB du secteur primaire	20
Figure 5. Évolution de la part et de la contribution des branches d'activités à la variation en pourcentage du PIB du secteur secondaire	21
Figure 6. Évolution de la part et de la contribution des branches d'activités à la variation en pourcentage du PIB du secteur tertiaire	22
Figure 7. Répartition de la population en âge de travailler au Mali, 2020	23
Figure 8. Répartition des emplois selon le statut des travailleurs, 2020.....	25
Figure 9. Répartition de la population en âge de travailler au Mali selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et le niveau d'éducation	26
Figure 10. Répartition des emplois vulnérables en 2020.....	26
Figure 11. Évolution de l'emploi des femmes dans les différents secteurs de l'économie malienne, 1990-2016	27
Figure 12. Répartition des emplois par sexe dans les différentes branches d'activités, 2020	30
Figure 13. Répartition des emplois par âge dans les différentes branches d'activités, 2020	32
Figure 14. Distribution par secteur des facteurs perçus par les entreprises comme principales contraintes, 2016	35
Figure 15. Productivité du travail par branche d'activité économique	43
Figure 16. Production actuelle, potentielle et l'écart de production par branche d'activité	44

Résumé exécutif

Cette étude vise principalement à examiner les secteurs et les branches d'activités de l'économie malienne ayant le plus fort potentiel de création d'emploi pour les femmes et les jeunes. Pour atteindre cet objectif, l'étude est conduite en suivant une méthodologie basée sur deux approches- quantitative et qualitative. L'approche quantitative est basée dans un premier temps sur des analyses descriptives de tendances centrales et de dispersion et sur des analyses graphiques. Dans un second temps, des estimations économétriques d'une fonction de production stochastique de type Cobb-Douglas ont été réalisées pour chaque branche d'activité économique afin de déterminer le potentiel de production et l'emploi potentiel associé. Ensuite, des analyses descriptives de la structure de l'emploi potentiel ont permis d'identifier les branches d'activités économiques ayant le plus fort potentiel de création d'emploi pour les femmes et les jeunes. L'approche qualitative d'analyse des barrières et des facilités pour l'emploi des jeunes et des femmes au Mali s'inspire du cadre proposé dans Chakravarty et al. (2017). La méthode d'analyse de contenu est appliquée sur des données issues de la littérature et des enquêtes qualitatives réalisées auprès d'informateurs clés.

Les données quantitatives utilisées proviennent essentiellement des bases de données de l'EMOP (2013-2020), des comptes nationaux (2012-2020), des données de la Banque mondiale (World Développement Indicator, WDI) et de l'organisation internationale du travail (ILOSTAT) (1990-2016). Elles couvrent 3 secteurs économiques et 21 branches d'activités. Ces données quantitatives sont complétées avec les données issues de la littérature et d'entrevues qualitatives réalisées auprès de 9 groupes d'informateurs clés.

Les résultats descriptifs montrent que le phénomène du chômage touche davantage les femmes, les jeunes de 15 à 35 ans, les personnes n'ayant aucun niveau d'éducation et les personnes vivant en milieu urbain. Cependant, les emplois vulnérables ou précaires sont majoritairement occupés par les femmes, les personnes n'ayant aucun niveau d'éducation et vivant en milieu rural. Les inégalités en matière d'accès des femmes aux emplois sont présentes et persistantes dans tous les secteurs de l'économie malienne. En revanche, ces inégalités sont plus importantes dans le secteur industriel que dans les autres secteurs. Lorsque l'on considère les branches d'activités économiques, on s'aperçoit que les inégalités d'accès aux emplois touchent fortement, voire très fortement les femmes dans 14 des 21 branches d'activités économiques au Mali. Elles touchent fortement, voire très fortement les jeunes dans 7 des 21 branches d'activités et certainement plus encore les jeunes femmes que les jeunes hommes.

L'analyse des obstacles révèle que les difficultés des jeunes et des femmes à obtenir un emploi proviennent des facteurs liés à la fois à l'offre et à la demande du travail. S'agissant du côté de la demande, il ressort que l'accès au financement, l'instabilité politique, les pratiques du secteur informel et l'accès à l'électricité sont les facteurs cités comme principales barrières à l'investissement par une part relativement importante d'entreprises des secteurs industriel et des services. Les barrières ou les facilités pour les entreprises affectent de façon indirecte leur demande de travail, soit en empêchant ou en encourageant leur décision d'investissement et aussi leur expansion. Concernant les barrières et les facilités pour l'emploi des femmes et des jeunes telles que perçues par les offreurs de travail et les responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de l'emploi au Mali ou de la société civile, plusieurs facteurs et facilités sont évoqués. Les facteurs sont essentiellement d'ordre technique, social, politique et institutionnel et économique. Les facilités se traduisent principalement par l'existence de

programmes d'emploi des jeunes (PEJ) et la disponibilité des partenaires à investir dans la formation des femmes et des jeunes afin de faciliter leur insertion socioprofessionnelle. Par exemple, il existe des programmes de formation et d'insertion des femmes rurales, les veuves et les jeunes filles déscolarisées. Il y a également un cadre institutionnel fonctionnel et des instruments tels que la taxe emploi jeunes, et la taxe de formation professionnelle.

L'analyse des résultats sur le potentiel d'emploi montre que 9 des 13 branches d'activités économiques examinées ont un potentiel de création d'emploi pour les femmes et les jeunes de 15 à 35 ans. En revanche, il ressort que le niveau du potentiel d'emploi des différentes branches d'activités diffère selon les branches. Il est relativement plus élevé pour la branche d'activités agricoles et celle de commerce. Il est cependant inexistant dans les branches d'activités financières et d'assurance, d'information et de communication et des activités d'administration publique.

Ces résultats suggèrent que l'efficacité des politiques d'emploi des jeunes et des femmes au Mali pourrait passer par la mise en place des programmes et des instruments basés sur les spécificités des secteurs/branches d'activités économiques, des régions, des types d'acteur et nature de barrières. La prise en compte de ces spécificités peut contribuer à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes au Mali. Plus spécifiquement :

- Les politiques publiques au Mali de lutte contre les inégalités d'accès aux emplois décents devraient davantage cibler les jeunes de 15 à 35 ans, les femmes et plus particulièrement ceux ou celles n'ayant aucun niveau d'éducation et vivant dans les milieux urbains et ruraux.
- Les interventions de politique sont nécessaires dans tous les secteurs de l'économie malienne afin d'atteindre pleinement l'égalité d'accès des femmes et des jeunes aux emplois. Néanmoins, ces interventions publiques pourraient se focaliser davantage sur les barrières liées à l'insertion des femmes dans le secteur industriel.
- À court terme, les interventions en faveur de l'égalité d'accès des femmes et des jeunes aux emplois pourraient se concentrer sur la réduction ou la suppression des barrières dans 9 des 13 branches d'activités économiques. Ces branches d'activités ont un potentiel de création d'emploi pour les femmes et les jeunes de 15 à 35 ans.
- À moyen ou long terme, les politiques de formation et des programmes d'offre de stage pourraient faciliter l'insertion des femmes et des jeunes dans les branches d'activités plus productives. Il s'agit notamment les branches d'activités financières et d'assurance, d'information et de communication et des activités d'administration publique.
- Les mesures visant à favoriser l'investissement et la création d'emploi dans le secteur des services pourraient se focaliser davantage sur la stabilité politique, la lutte contre la corruption et les pratiques de concurrence déloyales des entreprises informelles. En revanche, elles pourraient efficacement favoriser les investissements et la création d'emploi dans le secteur industriel en améliorant la provision de l'électricité. Par ailleurs, les politiques de facilitation d'accès au financement pourraient s'avérer très utiles pour les deux secteurs économiques.

Introduction

Le chômage des jeunes et des femmes est un défi majeur dans la plupart des pays africains. Par exemple en Afrique subsaharienne, les taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont deux fois plus élevés que ceux des adultes, tant pour les hommes que pour les femmes (ILO, 2013). Cependant, le phénomène de chômage des jeunes dans cette région d'Afrique touche beaucoup plus les femmes que les hommes, soit 1,26 fois (World Bank, 2015). En plus, selon Elder et Kone (2014), le taux moyen de sous-utilisation de la main-d'œuvre chez les jeunes est de 72,8 % pour les femmes contre 61,1 % pour les hommes. Même pour le peu d'emplois occupés par les jeunes, il s'avère qu'une grande partie génèrent des revenus très limités (Chakravarty et al. 2017). Au Mali, le phénomène de chômage touche davantage les plus jeunes et les femmes vivant surtout en milieu urbain. De même, les emplois vulnérables sont majoritairement occupés par les femmes (55%), les personnes n'ayant aucun niveau d'éducation (81%) et vivant en milieu rural (80%). En effet, les données récentes de l'Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP)¹ réalisées par l'Institut National de la Statistique (INSTAT, novembre 2019) indiquent que le phénomène de chômage au Mali est particulièrement plus important dans le milieu urbain et concernait plus les jeunes de 15 à 35 ans et les femmes. Par exemple, le taux de chômage des jeunes de 15 à 35 ans était de 20,2%. Les femmes (6,1%) étaient plus touchées que les hommes (4,9%). Le taux était deux fois plus important dans le milieu urbain (8,7%) qu'en milieu rural (4,3%). Il était plus prononcé dans la région de Gao (30,5%), suivie par Koulikoro (13,1%) et Kidal (10,7%). Les plus faibles taux de chômage ont été enregistrés à Mopti (4,1%), Kayes (2,4 %), Sikasso et Ségou (2,1%) et Tombouctou (1,2%). Le taux de chômage relativement plus faible dans la région de Tombouctou comparativement à des taux plus élevés dans les régions du sud peut s'expliquer

¹ EMOP, désigne enquête modulaire et permanente auprès des ménages, est une enquête réalisée, depuis avril 2011, annuellement en quatre passages et chaque passage dure trois mois de collecte. Elle contient des informations sur la démographie, le logement, l'éducation, la santé, l'emploi, la sécurité alimentaire, les dépenses de consommation etc.

en partie par (i) le déplacement de plusieurs milliers de personnes du nord vers le sud en raison de l’insécurité qui sévit au nord depuis 2012, (ii) l’augmentation des aides au développement au profit des populations du nord et (iii) la forte prévalence des emplois vulnérables et précaires dans le sud, où la majorité des populations occupent des emplois agricoles saisonniers.

La situation de l’emploi au Mali s’est nettement détériorée avec l’apparition, en mars 2020, des premiers cas de contamination au coronavirus (COVID-19) et l’imposition des mesures préventives dans un contexte d’instabilité politique et d’insécurité croissante et persistante. En raison de la pandémie de COVID-19, plus de 12% des emplois précédemment disponibles ont été perdus, soit plus d’une personne sur dix (INSTAT, juin 2020). Ce taux était de 16,1% à Bamako contre 11,4% en milieu rural. Cependant, le chômage des jeunes au Mali demeure un problème endémique dû à plusieurs facteurs notamment structurels et conjoncturels. En effet, selon l’Agence pour la promotion de l’emploi des jeunes (APEJ) au Mali, la problématique de l’emploi des jeunes s’explique par (i) une inadéquation entre la formation académique et les besoins du marché du travail, (ii) un faible niveau de qualification et d’expérience professionnelle, (iii) une disparité régionale dans le sous-emploi, (iv) les difficultés d’accès des jeunes au financement, (v) et la faible capacité d’absorption de la fonction publique et du secteur privé. À ces facteurs structurels, l’on peut ajouter plusieurs facteurs conjoncturels. Ces derniers sont des barrières liées notamment à l’offre et à la demande de travail (Chakravarty et al. 2017). Du côté de la demande, les obstacles à l’emploi au Mali sont principalement le manque d’accès au financement, l’instabilité politique, les pratiques déloyales du secteur informel et le manque d’accès à l’électricité (Bourdet, Dabitao et Dembélé, 2012, Traoré, 2005, Mohamedbhai, 2015). Ces facteurs sont cités comme principales barrières à l’investissement par une part relativement importante d’entreprises des secteurs industriel et des services (Banque mondiale, 2007, 2010, 2016). Les barrières ou les facilités pour les entreprises affectent de façon indirecte leur demande de travail, soit en empêchant ou en favorisant leur

décision d'investissement et leur expansion. Du côté de l'offre, plusieurs barrières et facilités sont évoqués dans la littérature (Bourdet, Dabitao et Dembélé, 2012 ; Chakravarty et al. 2017 ; Traoré et al., 2021) et par les informateurs clés. Ces facteurs sont essentiellement d'ordre technique, social, politique et institutionnel et économique.

Face à ces défis structurels et conjoncturels et dans le souci de répondre à la question endémique du chômage des jeunes et des femmes au Mali et prévenir leurs conséquences potentielles², le gouvernement du Mali a mis en place au cours des deux dernières décennies plusieurs projets et actions à travers différentes politiques et institutions. Par exemple, en juillet 2009 et mars 2015, le gouvernement du Mali a adopté respectivement, la Politique nationale de formation professionnelle et la Politique nationale de l'emploi et son plan d'actions opérationnel (2015-2017). Dans le cas spécifique de la promotion de la femme et de l'égalité entre les hommes et les femmes, le Mali a disposé depuis 1993 d'un Commissariat dédié à la promotion des femmes sous la direction d'une Commissaire ayant rang de ministre. En 1997, le gouvernement du Mali a créé le ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille (MPFEF). La création de ce ministère traduit la volonté politique du Mali de réaliser les engagements pris lors de la Conférence de Beijing et d'accorder une priorité à l'égalité entre les hommes et les femmes. La mission de ce ministère a été étendue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de promotion de la femme et renforcée par la création en 1999 de la Direction nationale de la promotion de la femme. À partir de 1997, ce ministère a poursuivi la mise en œuvre du premier Plan d'action pour la promotion de la femme (1996-2000). En 2002, il a réussi à élaborer et à faire adopter (en 2010) en Conseil de ministre la Politique nationale genre³.

² Par exemple, la migration massive et irrégulière des jeunes, l'enrôlement des jeunes dans des groupes armés terroristes et/ou rebelles, etc.

³ Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille (MPFEF) (2009). La politique nationale genre (PNG). Mali, Bamako

Sur le plan institutionnel et organisationnel, plusieurs structures et institutions contribuent à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi des jeunes et de la promotion de la femme au Mali⁴. La mise en œuvre des programmes et actions spécifiques dédiés à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, a impliqué successivement le Commissariat de la promotion des femmes en 1993 et le MPFEF en 1997. Les interventions spécifiques pour l'emploi des jeunes sont essentiellement mises en œuvre par l'APEJ qui est une institution publique créée par la loi N°03-031/AN-RM du 25 août 2003 modifiée par la loi N°2014-068/AN-RM du 31 décembre 2014. L'APEJ est placée sous l'autorité du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. D'envergure nationale, l'APEJ est représentée par une coordination régionale dans chacune des neuf régions administratives du Mali et le District de Bamako. Elle a pour mission de mettre en œuvre le Programme Emploi Jeunes (PEJ) afin de répondre à l'épineuse question du chômage des jeunes diplômés au Mali. Elle concourt ainsi à la création d'emplois pour les jeunes de 15 à 40 ans en milieux rural et urbain notamment en facilitant leur accès au marché du travail formel et au crédit. Dans le cadre du PEJ, l'APEJ met en œuvre plusieurs projets et actions dont le programme du stage de formation professionnelle, auparavant appelé « Volontariat de l'APEJ ». Depuis 2004, ce programme a coûté 12 milliards de francs FCFA et a bénéficié à 11 cohortes de jeunes diplômés maliens pour un total de 43 162 stagiaires dont 51% de femmes. Par ailleurs, l'APEJ a placé 11 974 jeunes diplômés en Stage de qualification dans les entreprises privées. Ces programmes ont permis à plus de 73% et 3% des 19 736 jeunes stagiaires des

⁴ Pour le volet emploi, les structures impliquées comprennent la Direction nationale de l'emploi (DNE) ; la Direction nationale de la formation professionnelle (DNFP) ; l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE) ; le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) ; le Fonds auto-renouvelable pour l'emploi (FARE) ; l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ), le Fonds national pour l'emploi des jeunes (FNEJ), l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) ; l'Institut national de l'ingénierie de la formation professionnelle (INIFORP). Les instruments de politique et programmes comprennent, entre autres, la taxe emploi jeunes, le programme emploi jeune I et II (PEJ) ; la taxe de formation professionnelle ; l'adoption du Plan d'action de l'Union africaine pour l'emploi. En ce qui concerne la mise en œuvre des programmes et actions spécifiques dédiés à la promotion de la femme et de l'égalité entre les hommes et les femmes, elle a impliqué successivement le Commissariat de la promotion des femmes en 1993 et le ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille (MPFEF) en 1997.

cohortes 7 à 10, d'obtenir, respectivement un emploi et un programme supplémentaire de formation (ONEF, 2021).

Nonobstant ces efforts en matière de soutien à l'employabilité des jeunes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, le chômage des jeunes et les inégalités en défaveur des femmes demeure un défi majeur au Mali surtout dans un contexte économique incertain et de sécurité fragile. En effet, l'instabilité récurrente des institutions politiques maliennes combinée avec une situation sécuritaire fragile crée de plus en plus un environnement économique incertain qui n'est pas favorable au développement d'activité économique légale ni à la création d'emploi. Par exemple, le Mali est l'un des treize pays au monde classé comme étant dans une situation de fragilité à intensité moyenne (World Bank Group, 2021). Depuis janvier 2012, le pays connaît une crise sécuritaire et politique inédite qui a affecté progressivement ses régions du Nord (Gao, Tombouctou et Kidal) et celles du Centre et Sud (Mopti, Ségou, et Sikasso). Cette situation instable a été exacerbée par l'avènement de la crise sanitaire COVID-19 depuis mars 2020 et de deux coups d'État militaire survenus respectivement le 18 août 2020 et le 24 mai 2021. Cette incertitude conduit sans doute à ralentir les investissements locaux et étrangers au Mali et donc, à freiner le développement de toute activité légale de création d'emploi. Les environnements sécuritaire, politique et économique d'un pays jouent un rôle déterminant dans les décisions et les flux d'investissements dans ce pays (World Bank GROUP, 2018 ; Bellak et al., 2008 ; Brenton et Di Mauro 1999, et Demekas et al., 2007). Par exemple, les flux d'investissements dans un pays sont déterminés et influencés par des facteurs tels que la stabilité politique et la sécurité, l'environnement juridique et réglementaire, la taille du marché intérieur, la stabilité du marché intérieur, le vivier de main d'œuvre qualifiée, l'état des infrastructures, le taux d'imposition, le coût de la main d'œuvre et des intrants, l'accès à la terre ou immobilier et le financement sur le marché intérieur (World Bank Group, 2021). Tous ces facteurs peuvent agir individuellement ou conjointement pour favoriser les investissements locaux et étrangers, et par ricochet la création d'emploi en faveur des femmes et des jeunes.

L’instabilité politique combinée avec une insécurité croissante et persistante créent de plus en plus un environnement économique incertain qui ne laisse pas présager à court terme une augmentation des investissements au Mali ni une amélioration de la situation de l’emploi, plus particulièrement pour les jeunes et les femmes. Il faut rappeler que plusieurs jeunes maliens, particulièrement au Nord et au Centre, sont privés d’éducation depuis 2012. Ceci pourrait entraîner une amplification des inégalités d’accès à l’emploi en défaveur des jeunes et des femmes. Pour réduire ces inégalités et prévenir leurs conséquences potentielles (migration massive et irrégulière des jeunes, l’enrôlement des jeunes dans des groupes armés terroristes, etc.), la mise en place de interventions spécifiques susceptibles de promouvoir le maintien et l’employabilité des jeunes et des femmes semble être un impératif. Cette étude vise donc à fournir aux politiques des données probantes sur l’emploi des jeunes et des femmes, en examinant les secteurs et les branches d’activités économiques ayant le plus grand potentiel de création d’emplois pour les jeunes et les femmes.

La suite du rapport est composée de quatre sections. La première et la deuxième décrivent respectivement les objectifs et la méthodologie. La troisième section présente les résultats. La conclusion et les recommandations sont formulées dans la dernière section.

1. Objectifs

L’objectif principal de cette étude est d’examiner les secteurs et les branches d’activités de l’économie malienne ayant le plus fort potentiel de création d’emploi pour les femmes et les jeunes. De façon plus spécifique, il s’agit de :

- identifier les secteurs et branches d’activités économiques prometteurs pour la création d’emplois pour les jeunes et les femmes au Mali ;
- déterminer des conditions spécifiques nécessaires pour que le secteur privé local et étranger puisse investir dans ces secteurs et branches d’activités au Mali ;

- identifier des acteurs spécifiques nécessaires pour la création de ces conditions qui améliorent ou réduisent la sécurité des investissements au Mali ;
- et explorer des moyens de promotion de l'égalité d'accès et de chances des jeunes et des femmes à ces nouvelles sources de travail et de revenu, en s'attaquant aux inégalités liées au genre.

2. Méthodologie

Cette étude est conduite en suivant une méthodologie basée sur deux approches- quantitative et qualitative.

2.1. Approche quantitative

L'approche quantitative est basée dans un premier temps sur des analyses descriptives de tendances centrales et de dispersion et des analyses graphiques. Cette première partie vise à identifier les secteurs et branches d'activités économiques qui occupent plus ou moins les jeunes et les femmes et à déterminer le profit des chômeurs. Dans un second temps, des estimations économétriques d'une fonction de production stochastique de type Cobb-Douglas sont réalisées afin de déterminer le potentiel de production et l'emploi potentiel associés à chaque branche d'activité économique. Cette approche microéconomique repose sur l'hypothèse que le potentiel d'emploi d'une branche d'activité économique donnée est conditionnel à son niveau de production actuel, à son efficacité technique et à la productivité actuelle du travail dans la branche. Ainsi, en partant de cette hypothèse, nous définissons le potentiel d'emploi de chaque branche d'activité économique par le rapport entre le volume de production potentielle (maximal) et la productivité du travail de la branche. Nous utilisons cette méthode parce qu'elle est mieux adaptée aux données que nous disposons et elle nous permet d'estimer le potentiel de production et d'inférer le potentiel d'emploi ajustée à la productivité du travail.

2.1.1. Estimation du potentiel de production par branche d'activité

Le potentiel d'emploi d'une branche d'activité économique donnée est théoriquement défini comme le rapport entre le volume de production potentielle (maximal) de cette branche et la productivité du travail dans la branche. L'objectif principal, ici, étant de déterminer les branches d'activités économiques ayant le plus grand potentiel de création d'emploi, alors notre démarche consiste dans un premier temps, à estimer le potentiel de production par branche d'activités économiques. Pour ce faire, nous adaptons la spécification de Battese et al (1992) et Wang et al. (2002) d'un modèle de Frontier stochastique pour une fonction de production structurelle de type Cobb-Douglas. Le modèle empirique se présente comme suit :

$$Y_t^i = f(x_t^i, \beta) + v_t^i - \mu(z_t^i, \delta) \quad (1)$$

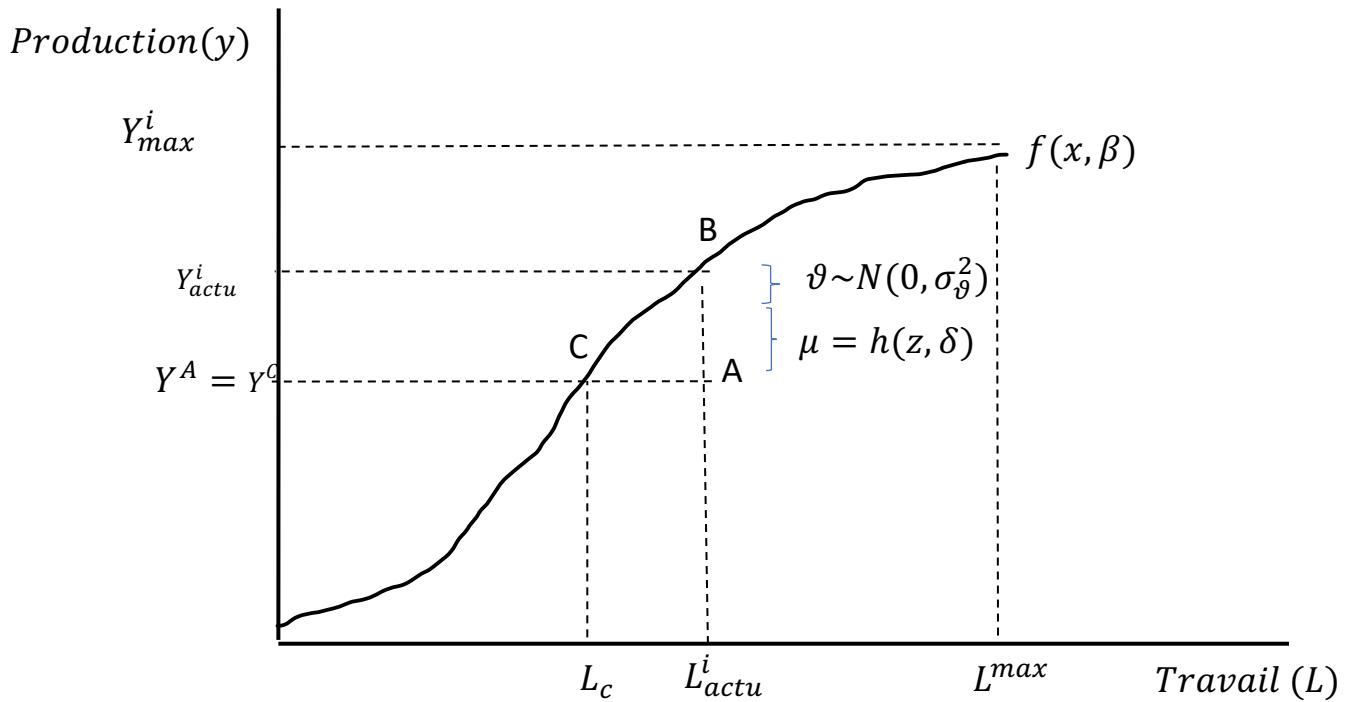
où Y_t^i est la valeur de la production évaluée au prix des facteurs de production, x_t^i désigne les facteurs de production incluant le stock de capital (K_t^i) et le nombre total d'emplois (L_t^i) dans chaque branche d'activité (i) au temps (t). z_t^i représente l'ensemble des facteurs explicatifs de l'inefficacité technique des branches d'activités économiques (i) au temps (t). Elle comprend des variables telles que le nombre d'employés masculin, le nombre d'employées féminins, le nombre total d'employés en milieu urbain, le nombre total d'employés en milieu rural, le nombre d'employés n'ayant aucun niveau scolaire, le nombre d'employés ayant le niveau primaire, le nombre d'employés ayant le niveau secondaire et le nombre d'employés ayant le niveau supérieur. $f(x_t^i, \beta)$ est la fonction de production structurelle de type Cobb-Douglas. v_t^i est le terme d'erreur standard de moyenne zéro et de variance (σ_v^2). $\mu(.)$ est la fonction d'inefficience technique des variables exogènes z_t^i . Cette fonction peut être spécifiée par diverses formes fonctionnelles telles que les fonctions exponentielle, normale ou semi-normale. Dans le cadre cette étude, nous avons supposé la forme semi-normale. β et δ sont des paramètres à estimer.

Le potentiel de production ou production maximale ($Y_{\max,i}^i$) d'une branche d'activité économique donnée est estimé en utilisant les paramètres (β et δ) de l'équation (1) et en allouant tout le travail potentiellement disponible ($L_{\max,i}^i$) pour la branche. Le travail potentiellement disponible correspond à la somme des emplois actuels et des chômeurs ainsi que la main d'œuvre disponible pour l'emploi parmi les inactifs. L'on peut dire que ces personnes travaillent, cherchent activement de l'emploi ou sont potentiellement disponible à travailler dans la branche d'activité.

2.1.2. Estimation de l'emploi potentiel par branche d'activités

L'estimation du potentiel d'emploi est illustrée par la figure 1 qui représente le volume de production (y) de chaque branche d'activité économique (i) en fonction du travail L^i .

Figure 1. Relation entre volume de production et volume de travail



Le potentiel d'emploi que chaque branche d'activité est susceptible de créer est conditionnelle à son niveau de production actuel (Y_{actu}^i), à son efficacité technique actuelle et à la productivité actuelle du travail dans cette branche ($PM_{L,t}^i$). L'expression du potentiel d'emploi ajusté à la productivité est ainsi donnée par la relation suivante :

$$L_{pot,t}^i = \frac{Y_{max,t}^i}{PM_{L,t}^t} - \frac{Y_{actu}^i}{PM_{L,t}^t} = \frac{Y_{max,t}^i}{PM_{L,t}^t} - L_{actu}^i \quad (2)$$

où $PM_{L,t}^i$ est la productivité du travail dans la branche d'activité (i) au temps (t). Dans le cas de cette étude, nous avons supposé le niveau de productivité au temps actuel. Cette hypothèse est relativement valide, car le niveau de productivité varie peu à court terme. L_{actu}^i l'emploi total actuel dans la branche d'activité (i). La condition qu'une branche d'activité économique (i) soit considérée comme ayant un potentiel de création d'emploi est définie par $Y_{max,t}^i - Y_{actu}^i > 0$, où Y_{actu}^i est la production actuelle de la branche d'activité économique (i).

Lorsque le volume de production actuel d'une branche d'activité économique est inférieur à son niveau potentiel (maximal) estimé, alors le potentiel d'emploi est positif. Cela signifie que cette branche d'activité a un potentiel de création d'emploi et probablement⁵ pour les femmes et les jeunes. En revanche, lorsque le volume de production actuel d'une branche d'activité est supérieur au niveau potentiel de production estimé, alors le potentiel d'emploi sera négatif à court terme pour cette branche d'activité. Cela signifie que la branche d'activité est techniquement efficace. Toutefois, à moyen et long terme, le volume potentiel d'emploi dans cette branche d'activité économique sera tout simplement égal au

⁵ Ces probabilités sont calculées sur la base de l'historique de la structure de l'emploi de 2013 à 2020. Elles correspondent à la part moyenne de chacune des caractéristiques.

nombre de départs à la retraite que nous n'évaluerons pas dans le cadre de cette étude.

2.1.3. Structure de l'emploi potentiel par branche d'activité

La répartition de l'emploi potentiel de chaque branche d'activité économique selon les caractéristiques sexe et tranche d'âge est déterminée en appliquant au volume d'emploi potentiel (L_{pot}^i) estimé, les parts moyennes de chaque caractéristique. Ces parts moyennes sont calculées à partir de l'historique de la structure de l'emploi de chaque branche d'activité économique de la période allant de 2013 à 2020. Les données utilisées sont celles de l'EMOP/INSTAT. Les calculs sont réalisés à l'aide d'un chiffrier Excel disponible sur demande.

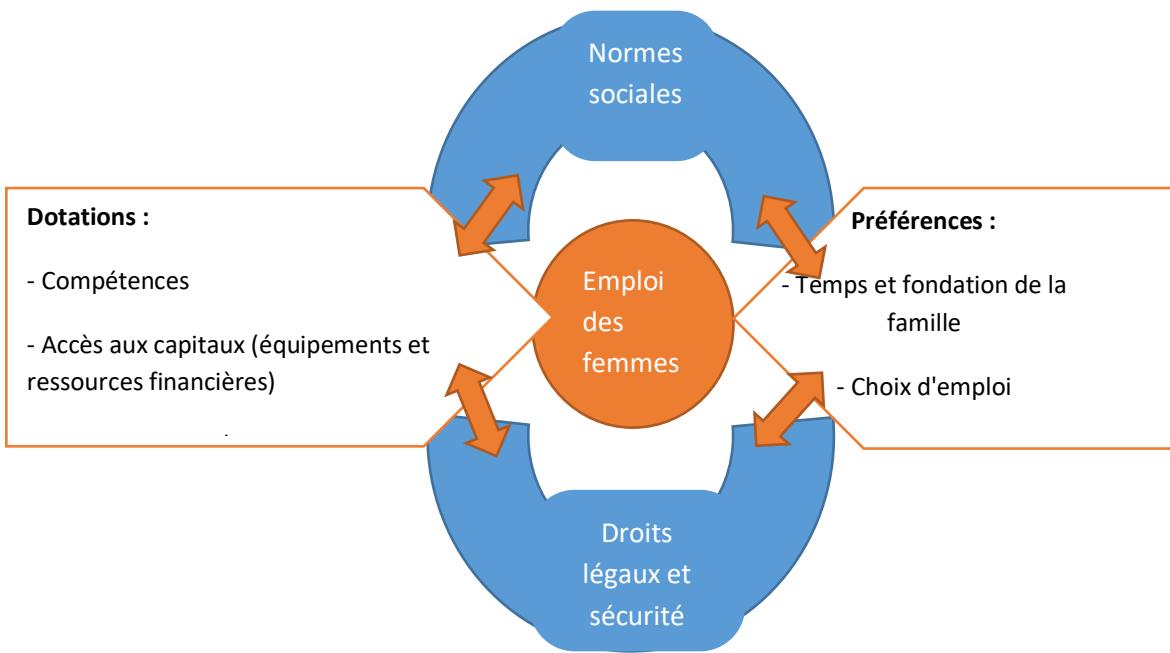
2.2. Approche qualitative

Cette sous-section présente d'abord le cadre suivi pour analyser les barrières et les facilités pour l'emploi des jeunes et des femmes au Mali. Ensuite, la méthode qualitative d'analyse de données est décrite.

2.2.1. Cadre d'analyse des déterminants de l'emploi des jeunes et des femmes au Mali

Le cadre d'analyse des barrières et des facilités pour l'emploi des jeunes et des femmes au Mali s'inspire du modèle proposé par Chakravarty et al. (2017) et illustré par la figure 2. Dans ce cadre, les choix d'emploi des jeunes et des femmes sont limités par leurs dotations en ressources clés, telles que les compétences et le temps, ainsi que par des préférences en matière d'utilisation du temps, d'occupation et d'actualisation de l'avenir. Ces dotations et préférences sont elles-mêmes façonnées par des facteurs contextuels, notamment les normes et institutions sociales qui régissent les rôles des jeunes et des femmes dans le ménage, l'économie et la société. L'interaction entre les dotations, les préférences et les facteurs contextuels est dynamique, en ce sens que les changements dans la distribution des dotations et des préférences peuvent se répercuter sur les normes et les institutions, ce qui se traduit par un ensemble de ressources et de contraintes en constante évolution pour les jeunes et femmes.

Figure 2. Cadre d'analyse des barrières et des facilités pour l'emploi des jeunes et des femmes



Source : Construit à partir de Chakravarty et al. (2017)

2.2.2. Méthode qualitative d'analyse de contenu

La méthode d'analyse de contenu est appliquée sur des données issues de la littérature et des enquêtes qualitatives réalisées auprès de 9 catégories d'informateurs clés. Les informations recueillies auprès des informateurs clés ont été littéralement transcrrites et classées en fonction des thématiques clés. Au terme de la transcription, il s'est agi d'analyser leur contenu en créant des codes (attributs) exhaustifs et appropriés pour qualifier les diverses idées avancées par les personnes interrogées en lien avec les barrières et les facilités pour l'emploi des femmes et des jeunes au Mali.

2.3. Source de données quantitatives et qualitatives

Cette étude utilise à la fois des données quantitatives et qualitatives. Les données quantitatives proviennent principalement des bases de données de

l’EMOP (2013-2020)⁶, des comptes nationaux (2012-2020), des données de la Banque mondiale (World Développent Indicator, WDI) et de l’organisation internationale du travail (ILOSTAT) (1990-2016). Celles-ci sont complétées avec les données d’entrevues qualitatives auprès de 9 groupes d’informateurs clés notamment des responsables d’institutions impliqués dans l’élaboration et la mise œuvre de la politique nationale de l’emploi au Mali, des responsables d’organisations de la société civile, des leaders religieux et communautaires, des collectivités territoriales et des responsables d’associations ou d’organisations féminines et de jeunes, etc. Les données couvrent 3 secteurs et 21 branches d’activités économiques. La liste de branches d’activités économiques est presqu’identique à celle du système de classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d’activités économiques (CITI, révision 4). Cette liste de branches est présentée dans l’annexe 1. Pour chacune des 21 branches d’activités économiques, des informations sont collectées sur différentes variables telles que la valeur de la production et le volume des facteurs de production, la population, l’emploi, les contraintes et les facilités pour d’emploi des femmes et des jeunes, etc.

3. Résultats et discussion

Cette section présente les résultats issus des analyses quantitatives et qualitatives des données secondaires de diverses sources et primaires collectées lors des entretiens individuels et des Focus groupes de discussion (FGD). Elle présente tout d’abord les résultats relatifs aux secteurs et aux branches d’activités économiques de croissance ainsi que ceux relatifs aux secteurs et aux branches où les inégalités d’accès à l’emploi touchent plus ou moins les femmes et les jeunes. Ensuite, les barrières à l’emploi des femmes et des jeunes dans les différentes branches d’activités sont analysées. Finalement, le potentiel

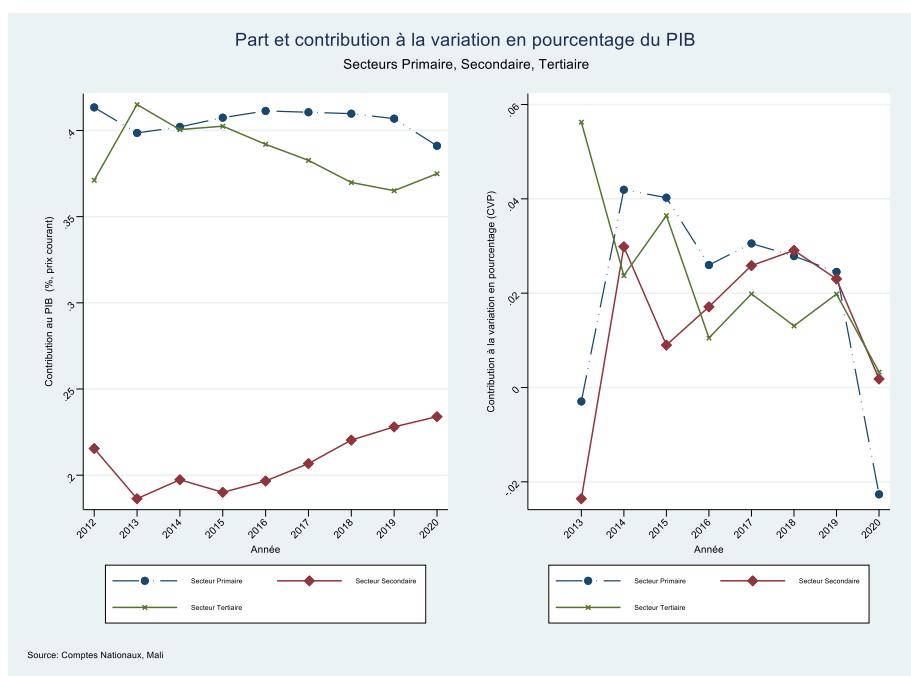
⁶ L’EMOP est une enquête réalisée de façon permanente par l’Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali avec l’appui de la coopération suédoise. Son objectif est de fournir des informations à jour sur les indicateurs relatifs aux conditions de vie de la population malienne. Elle a démarré en 2011 et la dernière série date de 2020.

d'emploi par secteur et par branche d'activité est estimé et leur répartition par tranche d'âge et par sexe est analysée.

3.1. Identification des secteurs de croissance de l'économie malienne

Cette sous-section vise à identifier les secteurs économiques ayant le plus contribué à la formation et à la croissance de l'économie malienne au cours des dix dernières années. L'économie malienne a enregistré, sur la période 2012-2020, un taux de croissance annuel moyen de 5,76% ($\pm 3,64$) (Comptes Nationaux, 2021). La figure 3 montre l'évolution de la part et de la contribution de différents secteurs économiques à la variation en pourcentage du Produit intérieur brut (PIB) du Mali durant la période 2012 à 2020.

Figure 3. Évolution de la part et de la contribution des secteurs à la variation en pourcentage du PIB



Le secteur primaire a occupé une place prépondérante dans l'économie malienne. En effet, ce secteur a représenté en moyenne 40,67 % ($\pm 0,72$) du PIB et en a contribué à 2,07% ($\pm 2,22$) à sa variation en pourcentage. Ce secteur a été suivi par le secteur tertiaire dont la part moyenne est de 38,60% ($\pm 1,73$). La contribution moyenne du secteur tertiaire à la variation en pourcentage du PIB

est de 2,29% ($\pm 1,67$). Le secteur secondaire a relativement moins contribué à la formation du PIB malien avec une part moyenne de 20,83% ($\pm 1,70$). Sa contribution moyenne à la croissance du PIB est de 1,40% ($\pm 1,81$).

En résumé, ces résultats montrent que ce sont les secteurs primaire et tertiaire qui ont relativement plus contribué à la formation et à la variation en pourcentage du PIB malien entre la période 2012-2020. Cependant, il ressort que c'est le secteur tertiaire qui a le plus contribué à la croissance du PIB durant cette période. Dans la section suivante, nous analyserons l'évolution de la part et de la contribution de différentes branches d'activités à la variation en pourcentage de leurs secteurs économiques respectifs.

3.2. Identification des branches d'activités de croissance par secteur

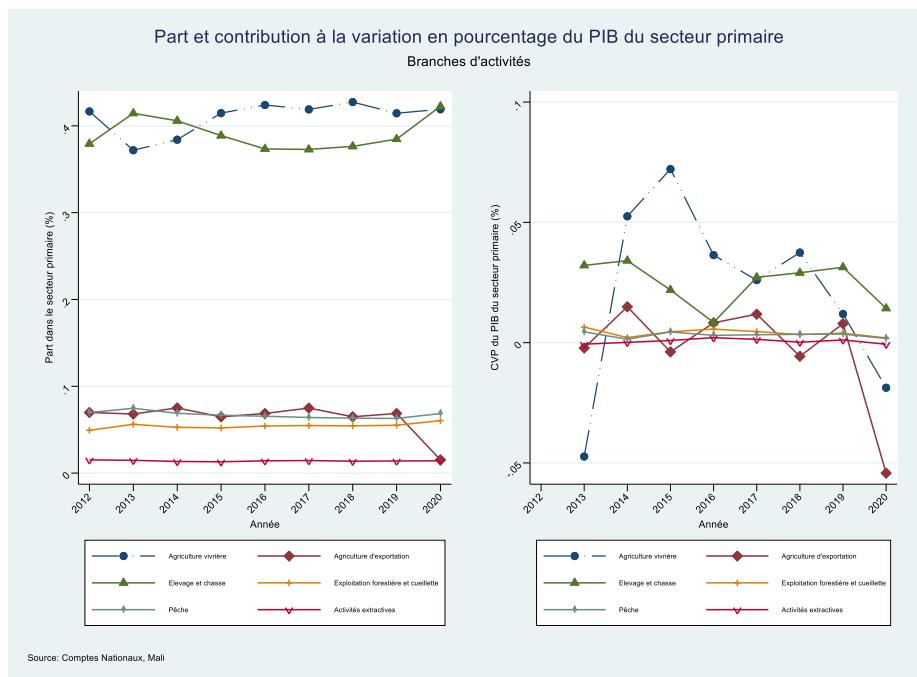
Dans la sous-section 4.1, il est ressorti que ce sont les secteurs primaire et tertiaire qui ont relativement plus contribué à la formation et à la croissance du PIB malien entre 2012 et 2020. Dans cette deuxième sous-section, il s'agit d'identifier les branches d'activités ayant le plus contribué à la formation et à la croissance de ces secteurs économiques.

3.2.1. Secteur primaire

Le secteur primaire est le premier secteur qui a le plus contribué à la formation du PIB malien entre la période 2012-2020. Ce secteur inclut les branches d'activités suivantes : l'agriculture vivrière ; l'agriculture d'exportation ; l'élevage et la chasse ; l'exploitation forestière et la cueillette ; la pêche et les activités extractives. La figure 4 montre l'évolution de la part et de la contribution de ces branches d'activités à la variation en pourcentage du PIB du secteur primaire entre 2012 et 2020. Ce secteur a enregistré, un taux de croissance annuel moyen de 5,10% ($\pm 5,50$) (Comptes Nationaux, 2021). L'agriculture vivrière, l'élevage et la chasse ont occupé une part importante dans l'évolution du secteur primaire. En effet, entre 2012 et 2020, ces deux branches d'activités ont représenté, chacune, en moyenne plus de 39% du PIB du secteur primaire, soit 41,01 % ($\pm 1,89$) pour l'agriculture vivrière et 39,10 % ($\pm 1,87$)

pour l'élevage et la chasse. Les contributions moyennes de ces deux branches d'activités à la croissance (5,10% \pm 5,50) du PIB du secteur primaire sont respectivement de 2,13% (\pm 3,87) et de 2,48% (\pm 0,90). Toutes les autres branches d'activités ont également contribué positivement mais faiblement à la croissance du secteur primaire, à l'exception de l'exploitation forestière et de la cueillette. La contribution moyenne de cette dernière branche à la croissance du secteur primaire est de -0,29% (\pm 2,21). Ce sont certainement là deux activités primaires de moins en plus porteuses en raison de la déforestation avancée et de l'avancée du désert couplée de sécheresse récurrentes, tous des phénomènes locaux de changement climatique au Mali.

Figure 4. Évolution de la part et de la contribution des branches d'activités à la variation en pourcentage du PIB du secteur primaire

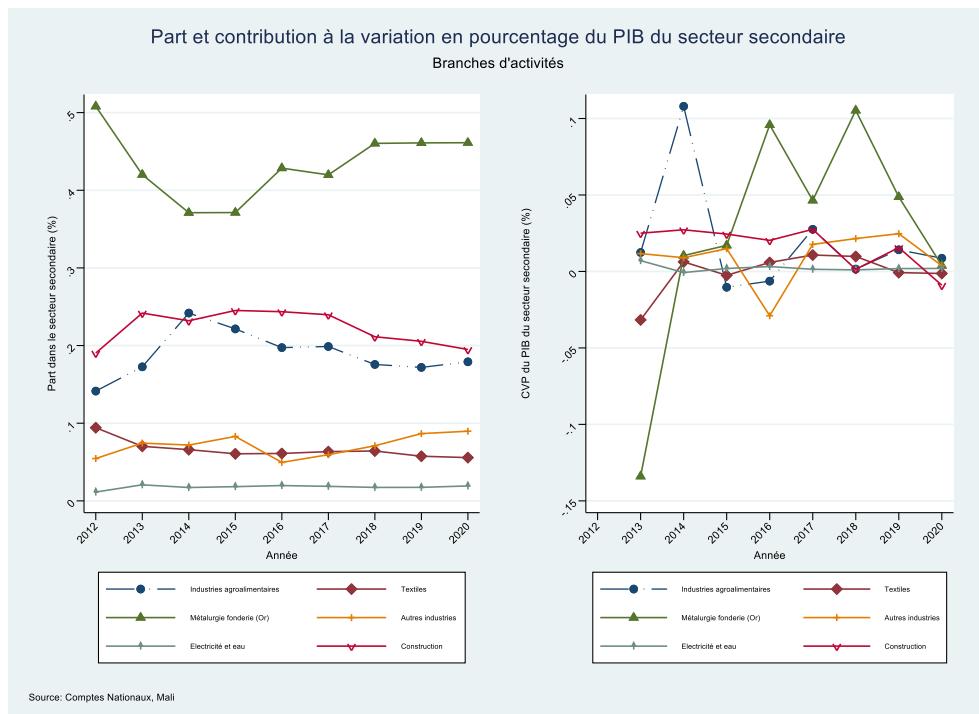


3.2.2. Secteur secondaire

Le secteur secondaire correspond au secteur qui a relativement peu contribué à la formation et à la croissance du PIB malien. Ce secteur inclut les activités des industries agroalimentaires ; des industries de textiles ; de la métallurgie

fonderie (Or); des autres industries; de l'électricité et de l'eau; et de la construction. Le secteur secondaire a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 7,14% ($\pm 8,87$) entre les années 2012 et 2020. La figure 5 montre l'évolution de la part et de la contribution de ses branches d'activités à la variation de sa valeur ajoutée sectorielle en pourcentage durant la même période.

Figure 5. Évolution de la part et de la contribution des branches d'activités à la variation en pourcentage du PIB du secteur secondaire



La métallurgie et fonderie (Or), la construction et les industries agroalimentaires ont joué un rôle important dans l'évolution du secteur secondaire. En effet, entre 2012 et 2020, la part moyenne de chacune de ces trois branches d'activités était de 43,35 % ($\pm 4,47$) pour la métallurgie et la fonderie (Or), 22,27 % ($\pm 2,21$) pour la construction et 18,89% ($\pm 2,98$) pour les industries agroalimentaires. Ces trois branches d'activités ont aussi fortement contribué à la croissance ($7,14 \pm 8,87$)⁷ du PIB du secteur secondaire, avec respectivement 2,42% ($\pm 7,41$), 1,66% ($\pm 1,34$) et 1,95% ($\pm 3,77$). Toutes les autres branches d'activités ont également

⁷ Les fluctuations annuelles de ces branches sont tout aussi importantes que celles des deux premières branches du secteur tertiaire, ce qui dénote une faible durabilité dans le temps de leurs performances respectives.

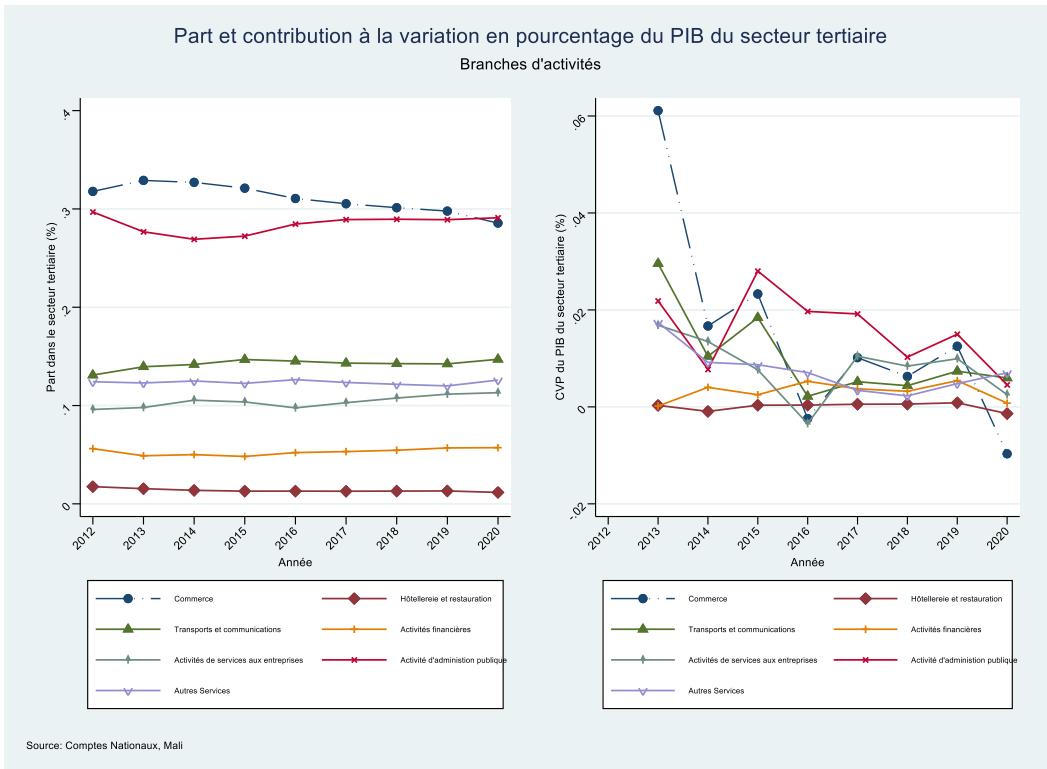
contribué positivement à la croissance du secteur, à l'exception de l'industrie des textiles dont la contribution moyenne est de -0,04% ($\pm 1,346$). Il faut signaler que depuis des années, l'industrie textile connaît d'énormes difficultés de compétitivité internationale face aux importations asiatiques et à la friperie occidentale. Une des deux plus grandes usines textiles connaît actuellement d'importantes interruptions d'activités à cause de la mévente de ses produits et à la vétusté avancée de ses équipements et installations dont les charges d'entretien et de réparation grèvent les coûts de production.

3.2.3. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est le deuxième secteur ayant le plus contribué à la formation et le premier à la variation en pourcentage du PIB malien entre 2012 et 2020. Ce secteur inclut les branches d'activités telles que le commerce ; l'hôtellerie et la restauration ; les transports et les communications ; les activités financières ; les activités de services aux entreprises ; l'activité d'administration publique ; les autres services ; et la production imputée de services bancaires. Le secteur tertiaire a enregistré, un taux de croissance annuel moyen de 5,92% ($\pm 4,46$)⁸ (Comptes Nationaux, 2021). La figure 6 montre l'évolution de la part et de la contribution de ces branches d'activités à la croissance du PIB du secteur tertiaire. La part moyenne du commerce et celle des activités de l'administration publique ont représenté environ 60% du PIB du secteur tertiaire, avec respectivement 31,06% ($\pm 1,45$) et 28,43% ($\pm 0,94$). Les contributions annuelles moyennes de ces deux branches d'activités à la croissance (5,92% $\pm 4,46$) du secteur tertiaire sont respectivement de 1,47% ($\pm 2,14$) et 1,58% ($\pm 0,79$).

Figure 6. Évolution de la part et de la contribution des branches d'activités à la variation en pourcentage du PIB du secteur tertiaire

⁸ Avec une variation assez importante d'année en année enlevant quelque peu toute signification à la moyenne annuelle, du fait particulièrement de l'activité commerciale qui connaît d'amples fluctuations dans sa valeur ajoutée d'année en année.



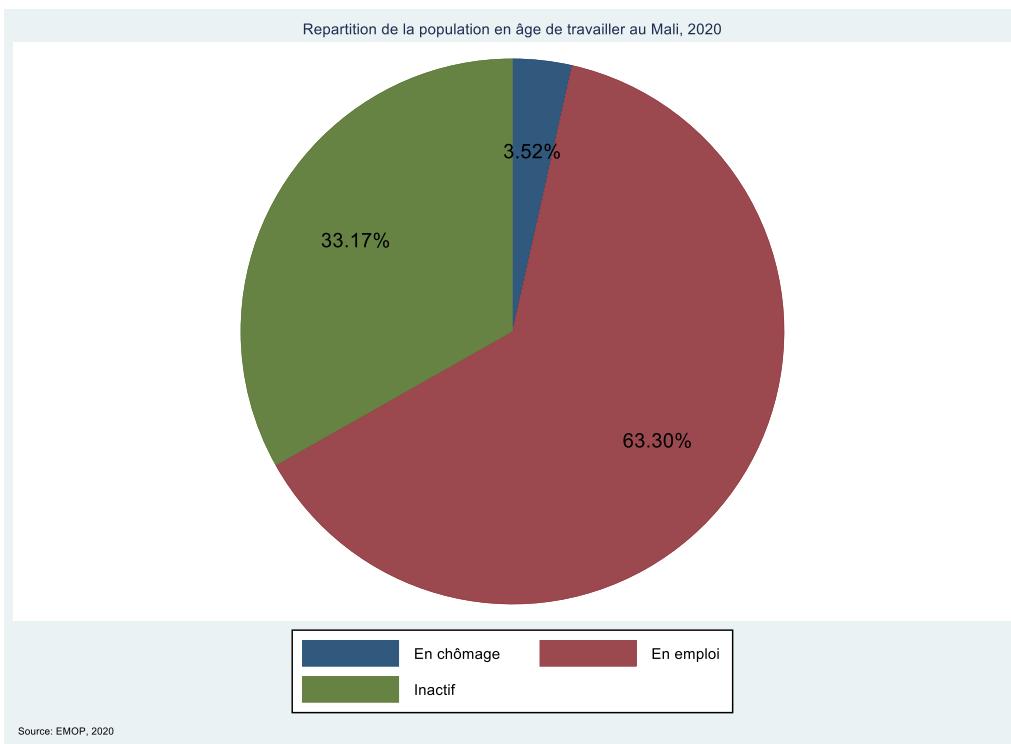
La branche des transports et des communications et celle des autres services viennent en troisième et quatrième position avec respectivement une part moyenne de 14,22% ($\pm 0,49$) et 12,36% ($\pm 0,20$). La contribution moyenne de ces branches d'activités à la croissance du secteur tertiaire est de 1,04% ($\pm 0,92$) pour les transports et les communications et de 0,75% ($\pm 0,47$) pour les autres services.

3.3. Situation de l'emploi par genre et branches d'activités

Cette sous-section présente tout d'abord une analyse descriptive de la situation globale de l'emploi au Mali tout en faisant ressortir les inégalités de genre dans les différents secteurs économiques. Ensuite, les analyses seront concentrées sur les différentes branches d'activités économiques.

La figure 7 montre la répartition de la population malienne en âge de travailler (15 ans et plus), selon qu'elle soit en emploi, au chômage ou en situation d'inactivité (population hors main-d'œuvre).

Figure 7. Répartition de la population en âge de travailler au Mali, 2020



Cette figure présente les données de l’Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP, 2020)⁹. Selon les données de l’EMOP (2020), la population en âge de travailler au Mali est d’environ dix millions de personnes, soit près de la moitié de la population totale du pays. La figure 7 indique que 63,30% de cette population avaient un emploi en 2020 contre 3,52% en chômage et 33,17% d’inactifs (hors main d’œuvre).

Cependant, ce taux d’emploi élevé occulte les emplois indécents notamment les travailleurs vulnérables¹⁰ et précaires¹¹. Ces emplois indécents sont généralement fréquents dans le secteur informel. La figure 8 montre la répartition des emplois selon le statut des travailleurs en 2020. Parmi les

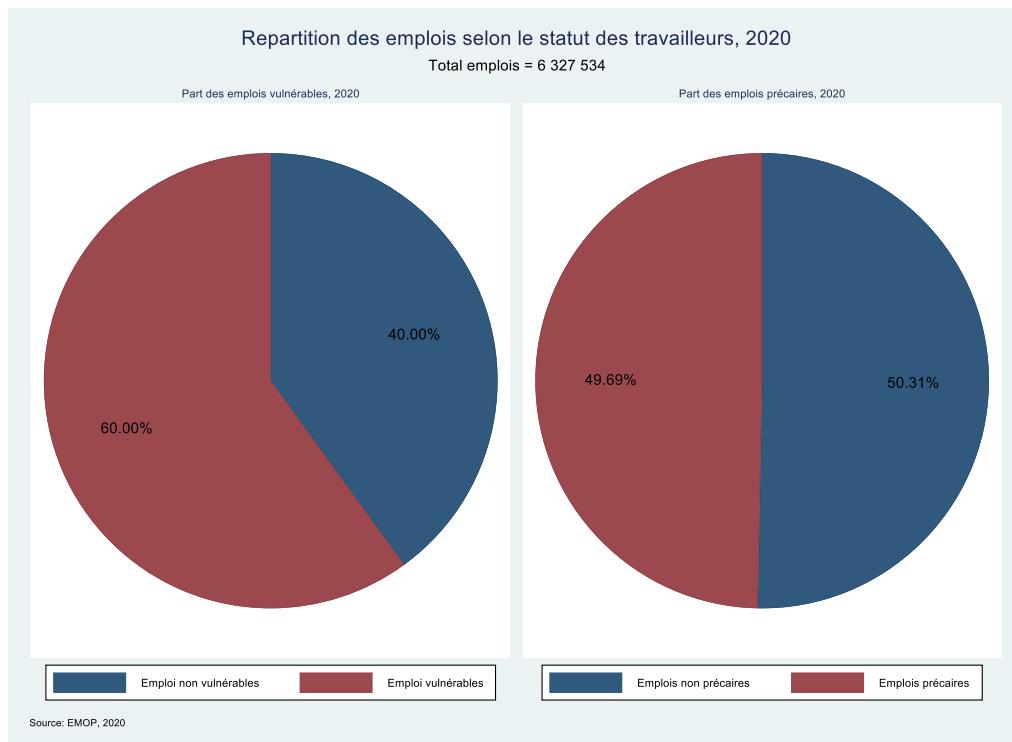
⁹ L’EMOP est une enquête réalisée de façon permanente par l’Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali avec l’appui de la coopération suédoise. Son objectif est de fournir des informations à jour sur les indicateurs relatifs aux conditions de vie de la population malienne. Elle a démarré en 2011 et la dernière série date de 2020.

¹⁰ Les emplois vulnérables représentent la proportion des travailleurs pour leur propre compte et les aides familiaux.

¹¹ Les emplois précaires représentent la proportion des travailleurs occasionnels, saisonniers ou temporaires.

personnes en emploi (6 327 534), il ressort que 60,00% occupaient un emploi vulnérable, tandis que la moitié (49,69%) était dans un emploi précaire.

Figure 8. Répartition des emplois selon le statut des travailleurs, 2020

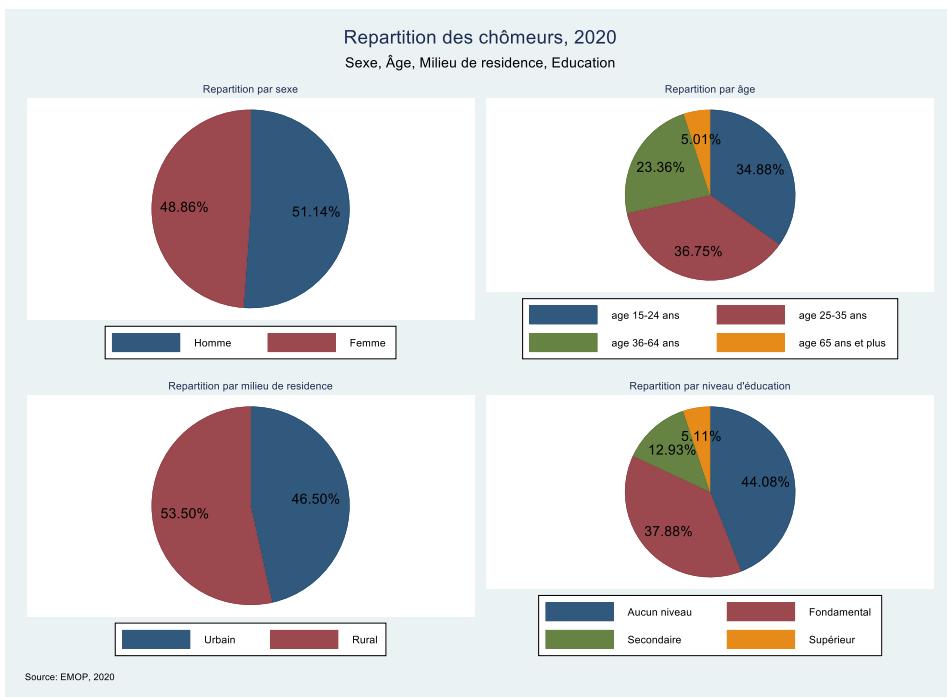


La figure 9 présente la répartition de la population au chômage selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et le niveau d'éducation. Cette figure montre que le phénomène du chômage touche davantage les femmes (51,14%), les jeunes de 15 à 35 ans (71,63%), les personnes n'ayant aucun niveau d'éducation (44,08%) et les personnes vivant en milieu urbain (53,50%)¹². En plus d'être nombreux en chômage, les jeunes et les femmes et plus particulièrement ceux ou celles n'ayant aucun niveau d'éducation et vivant dans les milieux ruraux sont les plus nombreux à occuper des emplois vulnérables et précaires. Ces résultats suggèrent donc, que les politiques publiques au Mali de lutte contre les inégalités d'accès aux emplois devraient davantage cibler les jeunes et les femmes et plus

¹² Ces différents chiffres sont à relativiser au regard du poids respectif de chaque catégorie dans la population en âge de travailler au Mali. En effet, ces catégories socio-démographiques sont tout aussi relativement importantes dans la population totale au Mali.

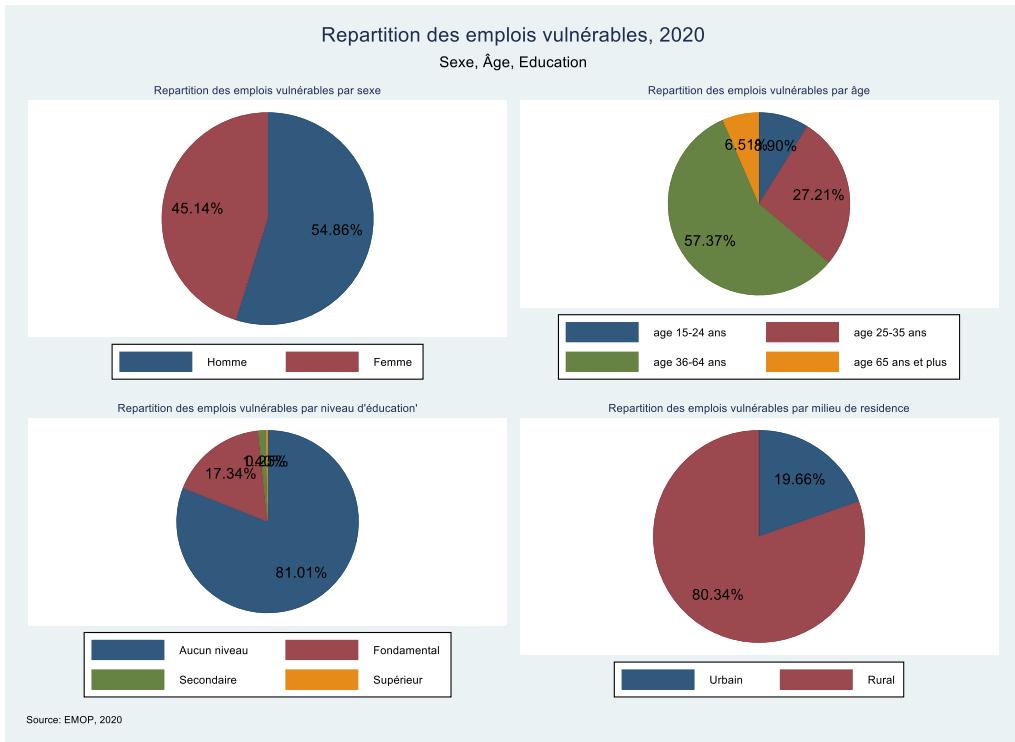
particulièrement ceux ou celles n'ayant aucun niveau d'éducation et vivant dans les milieux urbains et ruraux.

Figure 9. Répartition de la population en âge de travailler au Mali selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et le niveau d'éducation



Par ailleurs, les interventions publiques au Mali visant à améliorer les conditions d'emploi des travailleurs devraient davantage cibler les femmes et plus particulièrement celles n'ayant aucun niveau d'éducation et vivant en milieu rural. En effet, la figure 10 montre que les emplois vulnérables au Mali sont occupés majoritairement par les femmes, les personnes n'ayant aucun niveau d'éducation et vivant en milieu rural.

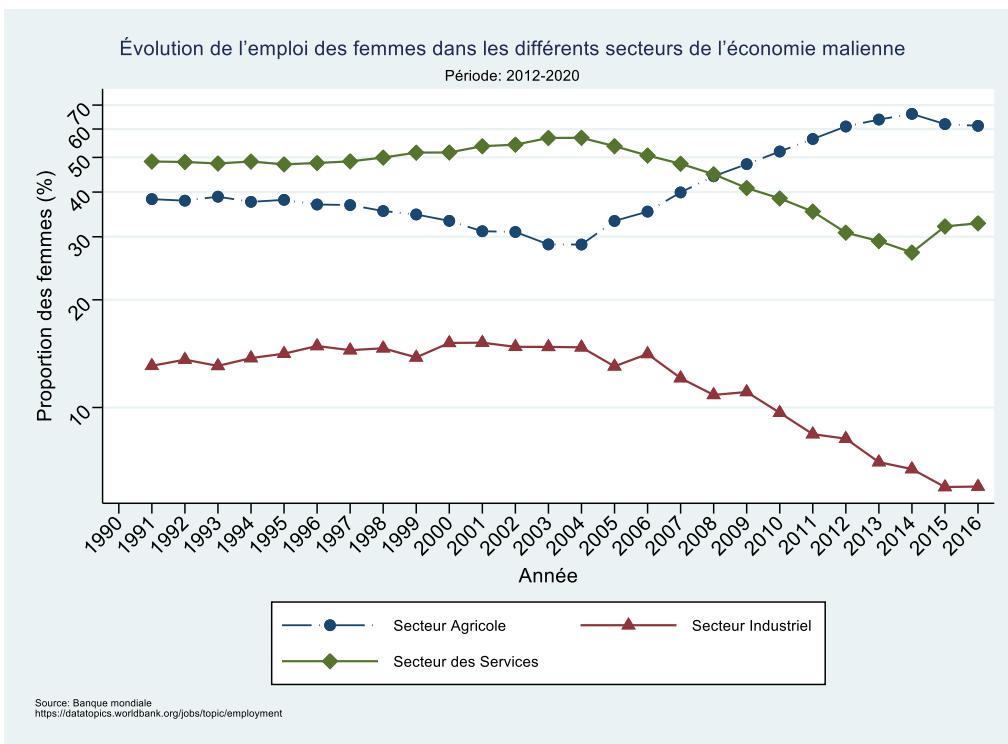
Figure 10. Répartition des emplois vulnérables en 2020



La figure 11 illustre l'évolution de l'emploi des femmes dans les différents secteurs de l'économie malienne sur la période 1990-2016. Elle utilise les données de la Banque mondiale disponibles sur leur site web¹³ à la page "DataBank/Jobs".

Figure 11. Évolution de l'emploi des femmes dans les différents secteurs de l'économie malienne, 1990-2016

¹³ <https://databank.worldbank.org/source/jobs?savedlg=1&l=en,en>



Cette figure montre que, durant la période 1990-2016, les femmes ont été relativement moins présentes que les hommes dans tous les secteurs. Cependant, il ressort qu'elles ont été plus présentes dans les secteurs des services¹⁴ (tertiaire) et de l'agriculture¹⁵ (primaire) que dans le secteur industriel¹⁶ (secondaire). En effet, les taux de participation annuels moyens des femmes dans les secteurs des services et de l'agriculture étaient respectivement de 45,28 % ($\pm 8,91$) et 42,68% ($\pm 11,92$) contre seulement 12,05% ($\pm 3,13$) pour le secteur industriel.

Ces résultats mettent ainsi en évidence la persistance des inégalités d'accès des femmes aux emplois dans tous les secteurs de l'économie malienne.

¹⁴ Le secteur des services comprend le commerce de gros et de détail, les restaurants et les hôtels, les transports, l'entreposage et les communications, le financement, l'assurance, l'immobilier et les services aux entreprises, ainsi que les services collectifs, sociaux et personnels, conformément aux divisions 6-9 (CITI Rév. 2), aux catégories G-Q (CITI Rév. 3) ou aux catégories G-U (CITI Rév. 4).

¹⁵ Le secteur de l'agriculture comprend les activités d'agriculture, de chasse, de sylviculture et de pêche, conformément à la division 1 (CITI Rév. 2) ou aux catégories A-B (CITI Rév. 3) ou à la catégorie A (CITI Rév.4).

¹⁶ Le secteur industriel comprend les mines et les carrières, l'industrie manufacturière, la construction et les services publics (électricité, gaz et eau), conformément aux divisions 2-5 (CITI Rév. 2) ou aux catégories C-F (CITI Rév.3) ou aux catégories B-F (CITI 4).

Cependant, ces inégalités sont plus importantes dans le secteur industriel que les autres secteurs. Ce qui suggère donc que les politiques publiques visant à lutter contre les inégalités d'accès aux emplois pourraient se focaliser davantage sur les barrières liées à l'insertion des femmes dans le secteur industriel. Toutefois, il en demeure des inégalités à l'égard des femmes dans les autres secteurs. Par conséquent, des efforts sont toujours nécessaires dans tous les secteurs de l'économie malienne pour atteindre pleinement l'égalité d'accès aux emplois pour les femmes. Au regard des résultats présentés dans les sections précédentes relatifs au profil des chômeurs, de tels efforts pourraient se traduire par la formation professionnelle des femmes, la scolarisation des filles et leur maintien à l'école au moins jusqu'à l'achèvement du secondaire, etc.

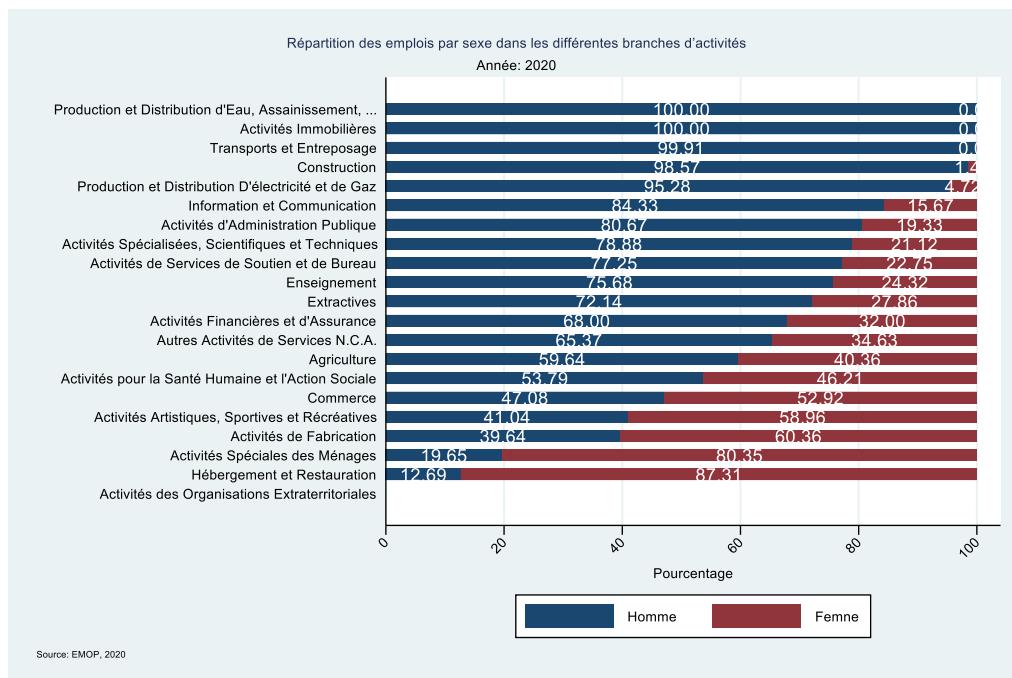
3.3.1. Branches d'activités et emploi des femmes

L'objectif de cette sous-section est d'analyser la proportion de femmes employées par branche d'activité afin d'identifier celles qui emploient plus ou moins les femmes. La figure 12 présente la répartition des emplois par sexe dans les différentes branches d'activités économiques en 2020. Les inégalités en défaveur des femmes en matière d'accès à l'emploi sont très présentes dans plusieurs branches d'activités économiques. En effet, la figure 11 montre que les femmes sont absentes ou presque dans 5 des 21 branches d'activités. Il s'agit des branches d'activités de production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et de dépollution ; activités immobilières ; activités de transport et d'entreposage ; construction et activités de production et de distribution d'électricité et de gaz. En 2020, les femmes représentaient entre 0 et 15% des emplois dans ces cinq branches d'activités. L'on peut donc en déduire que les inégalités d'accès des femmes à l'emploi sont très fortes dans ces branches d'activités.

Les femmes étaient très faiblement présentes dans les branches d'activités d'information et de communication ; l'administration publique ; les activités spécialisées, scientifiques et techniques ; les activités de services de soutien et de bureau ; l'enseignement et les activités extractives. Les inégalités en défaveur

des femmes sont fortes dans ces branches d'activités où la part des femmes dans les emplois était située entre 16 et 30%.

Figure 12. Répartition des emplois par sexe dans les différentes branches d'activités, 2020



Les femmes étaient faiblement présentes dans les branches activités financières et d'assurance, les autres activités de service non classées ailleurs et l'agriculture. Le pourcentage de femmes travaillant dans ces branches d'activités était compris entre 32 et 46%. L'on peut dire que les inégalités en défaveur des femmes sont relativement faibles dans ces branches d'activités, car c'est déjà nettement mieux que dans les précédentes branches d'activités susmentionnées.

Par ailleurs, il ressort que les inégalités d'accès à l'emploi sont presque inexistantes dans les autres branches d'activités où les femmes sont fortement, voire très fortement présentes. Il s'agit notamment du commerce ; des activités artistiques, sportives et récréatives ; de fabrication ; des activités spéciales des ménages ; de l'hébergement et de la restauration et les activités pour la santé humaine et l'action sociale. Les femmes représentaient entre 46 et 100% des emplois dans ces branches d'activités. Malheureusement, ce sont sans

doute des branches où prédomine l'emploi informel, peu rémunéré et sans protection sociale formelle.

Ces résultats montrent que les inégalités d'accès aux emplois touchent fortement voire très fortement les femmes dans 14 des 21 branches d'activités économiques au Mali. Cela suggère donc, que pour lutter efficacement contre les inégalités d'accès des femmes aux emplois, les politiques publiques pourraient se concentrer davantage sur les barrières liées à l'insertion des femmes dans ces branches d'activités. Toutefois, des soutiens pourraient s'avérer nécessaires pour non seulement maintenir la forte présence des femmes dans les autres branches d'activités où les femmes sont fortement présentes, mais aussi accroître leur revenu et améliorer leur protection sociale. Les branches d'activités employant plus les femmes semblent être malheureusement celles où prédomine l'emploi informel, peu rémunéré et sans protection sociale formelle.

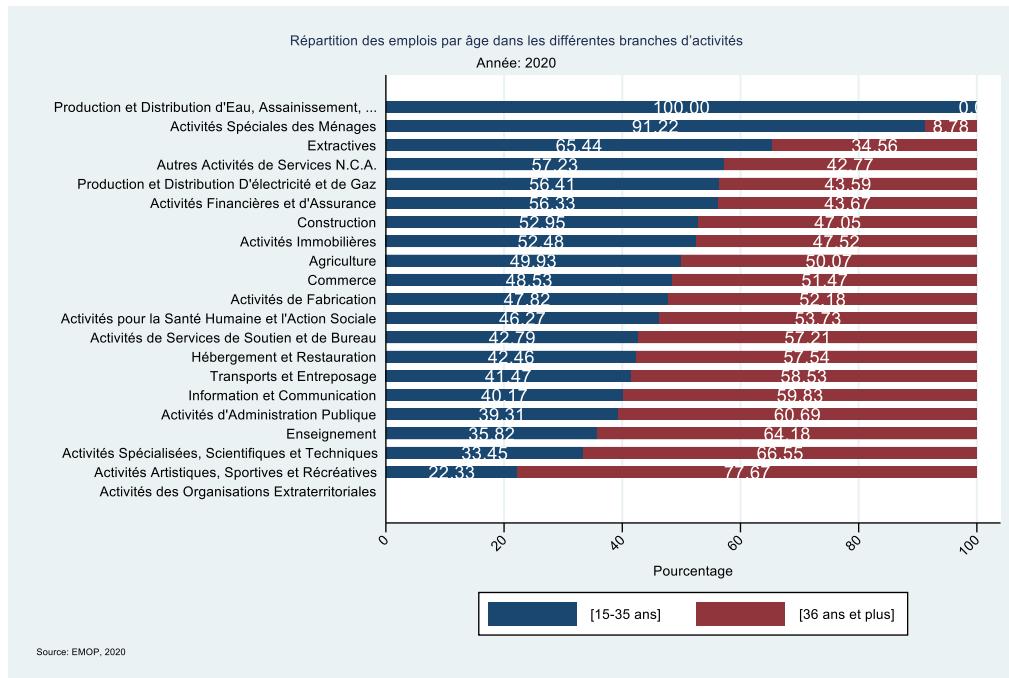
3.3.2. Branches d'activités et emploi des jeunes

Cette sous-section vise à analyser la proportion de jeunes employés par branches d'activités afin d'identifier celles qui pourvoient plus ou moins d'emplois aux jeunes. La figure 13 présente la répartition des emplois par âge dans les différentes branches d'activités. Cette figure montre que les inégalités d'accès aux emplois touchent fortement voire très fortement les jeunes (15 et 35 ans)¹⁷ dans 7 des 21 branches d'activités économiques. Il s'agit notamment des activités d'hébergement et de restauration ; de transport et d'entreposage ; de services de soutien et de bureau ; d'enseignement ; des activités spécialisées, scientifiques et techniques ; d'administration publique et des activités artistiques, sportives et récréatives. Le pourcentage de jeunes travaillant dans ces branches d'activités est compris entre 16 et 45%. Les jeunes étaient faiblement représentés ou de façon identique voire presqu'identique dans les activités d'information et de communication ; les activités immobilières ; les activités pour la santé humaine et l'action sociale ; la construction ; le

¹⁷ C'est la tranche d'âge retenue par l'Union africaine (UA), sinon le Mali avait retenu la tranche d'âge 15-40 ans tandis que l'Organisation internationale du travail (OIT) retient 15-24 ans.

commerce et l'agriculture. La part des jeunes dans ces branches d'activités était située entre 46 et 55%. L'on peut conclure qu'il n'y a pas ou presque pas d'inégalité en défaveur des jeunes dans ces branches d'activités.

Figure 13. Répartition des emplois par âge dans les différentes branches d'activités, 2020



Par ailleurs, les jeunes ne souffrent pas du tout d'inégalité dans les autres branches d'activités où ils sont fortement voire très fortement présents. Il s'agit notamment des activités spéciales des ménages ; des activités extractives ; de la production et de la distribution d'électricité et de gaz ; des autres activités de service non classées ailleurs ; de la fabrication ; des activités financières et de l'assurance et de la production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution. Ils représentaient en 2020 entre 56 et 100% des emplois dans ces branches d'activités.

En résumé, ces résultats indiquent que les inégalités d'accès aux emplois touchent fortement voire très fortement les jeunes dans 7 des 21 branches d'activités économiques. Tandis que dans les autres branches d'activités, les jeunes sont au moins dominants. En conséquence, la lutte contre les inégalités d'accès des jeunes aux emplois pourrait gagner en efficacité si les politiques

publiques se focalisaient davantage sur les barrières liées à l’insertion des jeunes dans les 7 branches d’activités économiques où les jeunes sont moins présents. Néanmoins, ils pourraient maintenir les soutiens à l’endroit des jeunes dans les autres branches d’activités où ils sont au moins dominants.

3.4. Obstacles et facilités pour l’emploi des femmes et jeunes au Mali

Les analyses effectuées dans les sous-sections précédentes ont permis d’identifier les secteurs et les branches d’activités économiques de croissance ainsi que les secteurs et les branches où les inégalités d’accès à l’emploi touchent plus ou moins les femmes et les jeunes. Les résultats de ces analyses révèlent également que les femmes et les jeunes ne semblent pas être confrontés aux mêmes difficultés ou ne bénéficient pas des mêmes facilités selon les secteurs et les branches d’activités. Selon Chakravarty et al. (2017), les barrières à l’emploi des femmes et des jeunes peuvent provenir des facteurs liés à la fois à l’offre et à la demande du travail. Dans cette sous-section, il s’agit d’analyser les obstacles et les facilités tels que perçus par les offreurs et les demandeurs de travail au Mali.

3.4.1. Du côté de la demande

Dans cette sous-section, nous analysons plus particulièrement les contraintes vécues par les entreprises pour faire des affaires au Mali et les facilités du gouvernement malien pour promouvoir l’emploi des jeunes et des femmes. Des barrières ou des facilités pour les entreprises peuvent affecter de façon indirecte leur demande de travail dans une économie. Par exemple, ces contraintes ou ces facilités pour les entreprises peuvent empêcher ou favoriser leurs décisions d’investissement mais aussi leur expansion, et par ricochet le niveau de leur demande de travail.

Contraintes vécues par les entreprises pour faire des affaires au Mali

Dans cette sous-section, nous analysons plus particulièrement les contraintes vécues par les entreprises pour faire des affaires au Mali. Ces contraintes sont

issues des enquêtes nationales réalisées par la Banque mondiale¹⁸ auprès des entreprises de tous les secteurs de l'économie malienne, à l'exception du secteur de l'agriculture. Les données contiennent les informations de contraintes des entreprises de toutes tailles (petite, moyenne et grande) et couvrent toutes les branches d'activités du secteur industriel ; de la construction ; de la vente et de la réparation de véhicules motorisés ; du commerce de gros et de détail ; de l'hôtellerie et de la restauration ; de l'entreposage, des transports et des technologies de l'information et de la communication.

La figure 14 présente la distribution¹⁹ par secteur des facteurs perçus par les entreprises comme principales contraintes. Cette figure montre que l'accès au financement, l'instabilité politique, les pratiques du secteur informel et l'accès à l'électricité sont les facteurs cités par une part relativement importante d'entreprises des secteurs industriel et des services. Cependant, la proportion des entreprises ayant cité ces facteurs comme principaux obstacles n'est pas identique selon les secteurs. Par exemple, il ressort qu'environ 25% des entreprises du secteur des services trouvent que l'instabilité politique est une contrainte majeure contre 19% d'entreprises dans le secteur industriel. De même, la corruption et les pratiques du secteur informel sont perçues comme principale contrainte par respectivement 19% et 18% des entreprises du secteur des services contre 8% et 13% de celles du secteur industriel. De même, l'accès à l'électricité est cité comme un principal obstacle par 15% des entreprises du secteur industriel contre seulement 4% des entreprises du secteur des services. L'accès au financement apparaît comme une barrière majeure dans les deux secteurs presque dans la même proportion, soit 21% des entreprises du secteur industriel et 20% de celles du secteur des services. Les autres facteurs

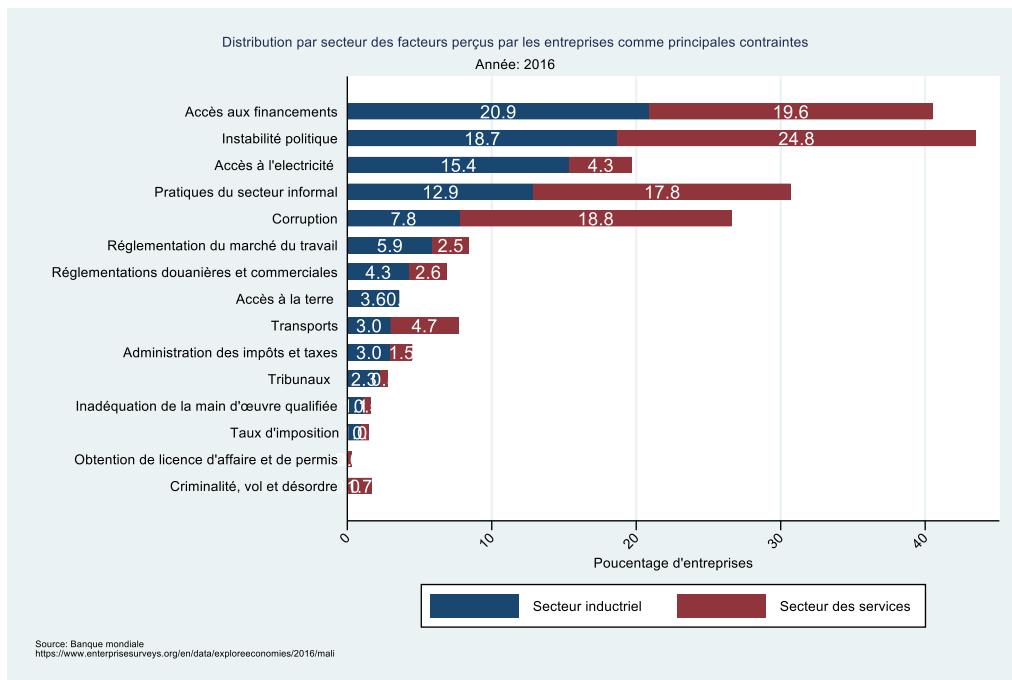
¹⁸ Les données d'enquêtes auprès des entreprises sont disponibles sur le site web de la Banque mondiale :

<https://www.enterprisesurveys.org/en/data/exploreconomies/2016/mali>. Elles fournissent des informations sur les barrières vécues par 185 entreprises du secteur privé au Mali. Elles couvrent les entreprises des secteurs industriel et des services.

¹⁹ Les données incluant le nombre d'observation et les écart-types sont présentées dans l'Annexe 2.

apparaissent comme obstacles par une faible proportion des entreprises des deux secteurs économiques.

Figure 14. Distribution par secteur des facteurs perçus par les entreprises comme principales contraintes, 2016



Ces résultats suggèrent que les politiques publiques visant à favoriser les investissements et la création d'emploi dans les différents secteurs de l'économie malienne devraient mobiliser des instruments différents selon les secteurs. Par exemple, les mesures visant à favoriser l'investissement et la création d'emploi dans le secteur des services pourraient se focaliser davantage sur la stabilité politique, la lutte contre la corruption et les pratiques de concurrence déloyales des entreprises informelles. En revanche, elles pourraient efficacement favoriser les investissements et la création d'emploi dans le secteur industriel en améliorant la provision de l'électricité. Néanmoins, les politiques de facilitation d'accès au financement pourraient s'avérer très utiles pour les deux secteurs économiques. Finalement, pour favoriser l'emploi des femmes et des jeunes et éliminer les inégalités, les interventions publiques pourraient se concentrer davantage sur les branches d'activités qui emploient faiblement ou très faiblement ces personnes. Les appuis peuvent cependant se maintenir, s'ils

y existent, dans les autres branches d'activités dont les femmes ou les jeunes sont fortement ou très fortement présents.

Barrières structurelles à l'emploi des jeunes et des femmes

Le chômage des jeunes au Mali est un problème endémique dû à plusieurs facteurs structurels. En effet, selon l'APEJ, la problématique de l'emploi des jeunes au Mali s'explique par (i) une inadéquation entre la formation académique et les besoins du marché du travail, (ii) un faible niveau de qualification et d'expérience professionnel, (iii) une disparité régionale dans le sous-emploi, (iv) les difficultés d'accès des jeunes au financement, (v) et la faible capacité d'absorption de la fonction publique et du secteur privé.

Facilités pour promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes

Dans le but de répondre à la question endémique du chômage des jeunes et des femmes au Mali, le gouvernement a mis en place au cours des deux dernières décennies plusieurs projets et actions à travers différentes politiques et institutions. Par exemple, en juillet 2009 et mars 2015, le gouvernement du Mali a adopté respectivement, la Politique nationale de formation professionnelle²⁰ et la Politique nationale de l'emploi²¹ et son plan d'actions opérationnel (2015-2017). Dans le cas spécifique de la promotion de la femme et de l'égalité entre les hommes et les femmes, le Mali a disposé depuis 1993 d'un Commissariat dédié à la promotion des femmes sous la direction d'une Commissaire ayant rang de ministre. En 1997, le gouvernement du Mali a créé le ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille (MPFEF). La création de ce ministère traduit la volonté politique du Mali de réaliser les engagements pris lors de la Conférence de Beijing et d'accorder une priorité à l'égalité entre les hommes et les femmes. La mission de ce ministère a été étendue à l'élaboration

²⁰ Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MEFP) (2009). La politique nationale de formation professionnelle. Secrétariat général. Mali, Bamako.

²¹ Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MEFP) (2014). La politique nationale de l'emploi du Mali. Secrétariat général. Mali, Bamako.

et à la mise en œuvre de la politique nationale de promotion de la femme et renforcée par la création en 1999 de la Direction nationale de la promotion de la femme. À partir de 1997, ce ministère a poursuivi la mise en œuvre du premier Plan d'action pour la promotion de la femme (1996-2000). En 2002, il a réussi à élaborer et à faire adopter (en 2010) en Conseil de ministre la Politique nationale genre²².

Les interventions spécifiques pour l'emploi des jeunes sont essentiellement mises en œuvre par l'APEJ qui est une institution publique créée par la loi N°03-031/AN-RM du 25 août 2003 modifiée par la loi N°2014-068/AN-RM du 31 décembre 2014. L'APEJ est placée sous l'autorité du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. D'envergure nationale, l'APEJ est représentée par une coordination régionale dans chacune des neuf régions administratives du Mali et le District de Bamako. Elle a pour mission de mettre en œuvre le Programme Emploi Jeunes (PEJ) afin de répondre à l'épineuse question du chômage des jeunes diplômés au Mali. Elle concourt ainsi à la création d'emplois pour les jeunes de 15 à 40 ans en milieux rural et urbain notamment en facilitant leur accès au marché du travail formel et au crédit. Dans le cadre du PEJ, l'APEJ met en œuvre plusieurs projets et actions dont le programme du stage de formation professionnelle, auparavant appelé « Volontariat de l'APEJ ». Depuis 2004, ce programme a coûté 12 milliards de francs FCFA et a bénéficié à 11 cohortes de jeunes diplômés maliens pour un total de 43 162 stagiaires dont 51% de femmes. Par ailleurs, l'APEJ a placé 11 974 jeunes diplômés en Stage de qualification dans les entreprises privées. Ces programmes ont permis à plus de 73% et 3% des 19 736 jeunes stagiaires des cohortes 7 à 10, d'obtenir, respectivement un emploi et un programme supplémentaire de formation (ONEF, 2021).

²² Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille (MPFEF) (2009). La politique nationale genre (PNG). Mali, Bamako

3.4.2. Du côté de l'offre

Cette sous-section présente les résultats de l'analyse des données d'entretiens individuels et de FGD réalisés auprès des informateurs clés. L'analyse de contenu appliquée sur les données des entretiens permet de regrouper dans cinq thématiques les opinions des personnes interrogées sur les barrières et les facilités d'accès des femmes et des jeunes à l'emploi au Mali. Ces thématiques comprennent les barrières techniques, sociales, politiques et institutionnelles, économiques et les facilités. Il faut noter que les données recueillies ne permettent pas de ressortir les spécificités sectorielles en termes d'obstacles ou de facilités à l'emploi des femmes et des jeunes.

Barrières sociales

Selon la majorité des informateurs clés, les normes sociales (religieuses et culturelles) constituent un sérieux problème à l'emploi des femmes et des jeunes au Mali. En effet, les hommes et les femmes ont des rôles régis dans le ménage, la société selon nos us et coutumes réservant de ce fait certaines activités aux femmes telles que le travail domestique, la teinture, le petit commerce, etc, qui sont le plus souvent non ou peu rémunérées et pour la plupart relèvent du secteur informel. Le manque de réseau social ou de relations ainsi que le manque de confiance en soi sont très souvent évoqués par les enquêtés pour les deux catégories. Il est de coutume d'entendre assez souvent qu'un coup de pouce vaut mieux que tous les diplômes. Enfin, le manque de temps et de mobilité constitue aussi des contraintes majeures à l'emploi des femmes car assez souvent les femmes ayant des offres d'emploi en dehors de leur ville ou village de résidence ont besoin de l'aval de leur conjoint.

Barrières politiques et institutionnels

Pour la plupart des personnes interrogées, l'insécurité généralisée depuis le coup d'état militaire de mars 2012 combinée à l'instabilité politico-institutionnelle ont fortement aggravé la situation déjà précaire de l'employabilité des femmes et des jeunes. La perte de contrôle d'une bonne

partie du territoire et son corollaire de banditisme et de vol à main armée n’arrangent pas le développement dans les secteurs de l’agriculture, de l’élevage, du transport, du tourisme et de l’hôtellerie, de l’éducation, du commerce intra et inter pays, etc. En conséquence, peu d’emplois sont créés dans ces branches d’activités en difficulté de développement.

Barrières économiques

Le manque d'accès aux équipements productifs et l'insuffisance de ressources financières sont les plus souvent évoqués sur le plan économique par les informateurs qui pour la plupart sont de l'administration publique. Selon la majorité des personnes interrogées, le manque d'accès aux ressources productives touche davantage les jeunes et les femmes.

Facilités d'emploi pour les femmes et les jeunes

La plupart des personnes interrogées indiquent l'existence de plusieurs facilités pour l'emploi des femmes et des jeunes au Mali. Par exemple, selon ces personnes, les partenaires au développement du Mali sont disponibles à investir dans les ressources humaines en prêtant une attention particulière à l'éducation et à la formation des femmes et des jeunes. D'autres éléments sont cités comme facteurs pouvant faciliter l'insertion socioprofessionnelle des femmes et des jeunes. Il s'agit de la disponibilité des appuis pour la création d'entreprises et l'aide à l'autonomisation des femmes ainsi que le développement des programmes spécifiques pour les femmes et les jeunes. Par exemple, il existe des programmes de formation et d'insertion des femmes rurales, les veuves et les jeunes filles déscolarisées.

Cependant, plusieurs informateurs clés estiment que des efforts sont toujours nécessaires pour davantage faciliter l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes. Ils indiquent que l'information, la sensibilisation à l'endroit des chefs d'entreprise associées à une volonté politique affirmée de libérer la femme de toutes les contraintes socio-politico-culturelles seront sans doute des atouts inestimables. De plus la décentralisation territoriale avec le pouvoir de plus en

plus accru des collectivités territoriales constitue un vivier intarissable en termes de possibilités d'emplois pour les groupes cibles. Par exemple, les communes, les cercles et les régions auront à recruter pour le compte des services techniques décentralisés. A ceux-ci on peut ajouter l'engagement et le combat permanent des femmes et des jeunes de s'affirmer pour conquérir et mériter leur place dans les sociétés modernes, tout comme l'adoption de textes législatifs et règlementaires, des mesures incitatives en faveur des femmes et des jeunes telles que la loi d'orientation agricole. Les NTIC à travers par exemple le développement du e-commerce, le développement des logiciels et plateformes, etc. ne sont pas négligeables

D'autres propositions et recommandations sont suggérées par les personnes interrogées pour faciliter l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes. Il s'agit de :

- l'intervention de l'Etat en accordant des facilités pour le recrutement jeune ;
- l'aide de l'Etat pour l'auto-entreprenariat ;
- l'Etat doit élaborer une politique de l'emploi de long terme ;
- l'augmentation, l'intensification des financements pour les jeunes ;
- la formation pour l'auto-entreprenariat ;
- le développement de programmes spécifiques pour les jeunes ;
- le plaidoyer de sensibilisation à l'endroit des employeurs ;
- l'amélioration l'adéquation formation-emploi surtout en milieu rural, aussi faire des programmes spécifiques pour tous les groupes cibles ;
- la facilitation d'accès au crédit des jeunes pour créer leur propre entreprise ;
- la sensibilisation des employeurs ;
- la nécessité d'un bon leadership qui soit intègre, clairvoyant, patriote capable d'instaurer la bonne gouvernance ;
- l'intensification des formations professionnalisantes au détriment du système universitaire ;

3.5. Potentiel d'emploi par branches d'activités

Cette sous-section présente les résultats du potentiel d'emploi estimé pour différentes branches d'activités économiques et repartit par sexe et tranche d'âge. Le potentiel d'emploi d'une branche d'activité économique donnée est estimé à partir du niveau de production maximale pouvant être atteint au regard de la main d'œuvre disponible et de la productivité du travail. Il est théoriquement défini comme le rapport entre le volume de production potentielle (maximale) de cette branche et la productivité du travail moins l'emploi actuel dans la même branche. L'objectif étant de déterminer les branches d'activités ayant le plus grand potentiel de création d'emploi, alors nous commençons par présenter les résultats sur la production actuelle et potentielle ainsi que la productivité du travail, le travail total disponible et l'emploi potentiel par branche d'activité économique. Ensuite, l'emploi potentiel sera analysée selon le sexe et les tranches d'âge.

Emploi total actuel, potentiel et maximum et la part moyenne d'emploi

Le Tableau 1 présente les résultats sur l'emploi total actuel, potentiel et maximum disponibles pour chaque branche d'activité économique ainsi que la part moyenne d'emploi de chacune des branches d'activités. L'emploi maximum disponible pour une branche d'activité économique donnée correspond à la somme des emplois actuels dans la branche et l'emploi potentiel que pourrait probablement²³ engager cette branche au regard de son poids annuel moyen dans les emplois. Le Tableau 1 montre que l'agriculture est la branche d'activité ayant occupé la majorité des dix millions de personnes en âge de travailler au Mali entre 2013 et 2020. En effet, la branche d'activité agricole a occupé en moyenne 66% de cette population. Elle est suivie par les activités de commerce et de fabrication, qui elles, occupent respectivement 14 et 5% de la

²³ Les probabilités sont calculées sur la base de l'historique de la structure de l'emploi de 2013 à 2020. Elles correspondent à la part moyenne de chacune des branches d'activités économiques.

population en âge de travailler. La part moyenne des autres branches d'activités est comprise entre 0 et 3%.

Tableau 1. Répartition de l'emploi actuel, potentiel et maximum et la part moyenne d'emploi par branches d'activités économiques

Période	Branche_activites	Emploi actuel (moyenne, 2013-2020)	Part (moyenne, 2013-2020)	Emploi potent (conditionnel à la moyenne)	Emploi maximum (Emp actuel + Emp potent)
2013-2020	Agriculture	3 894 769	0,66	2 421 122	5 388 943
2013-2020	Extractives	74 209	0,01	46 131	130 139
2013-2020	Activités de Fabrication Production et Distribution d'Eau,	277 930	0,05	172 771	159 525
2013-2020	Assainissement, ... Production et Distribution D'électricité et de	5 091	0,00	3 165	46 870
2013-2020	Gaz	2 141	0,00	1 331	6 374
2013-2020	Construction	97 558	0,02	60 646	121 107
2013-2020	Commerce	834 341	0,14	518 655	2 132 307
2013-2020	Transports et Entreposage	93 761	0,02	58 285	220 702
2013-2020	Hébergement et Restauration	16 312	0,00	10 140	60 283
2013-2020	Information et Communication	9 193	0,00	5 715	4 074
2013-2020	Activités Financières et d'Assurance	8 938	0,00	5 556	5 588
2013-2020	Activités Immobilières Activités Spécialisées, Scientifiques et	1 628	0,00	1 012	1 628
2013-2020	Techniques	60 444	0,01	37 574	60 444
2013-2020	Activités de Services de Soutien et de Bureau	33 170	0,01	20 619	33 170
2013-2020	Activités d'Administration Publique	69 433	0,01	43 162	27 031
2013-2020	Enseignement Activités pour la Santé Humaine et l'Action	99 640	0,02	61 940	99 640
2013-2020	Sociale	25 650	0,00	15 945	25 650
2013-2020	Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	21 179	0,00	13 166	21 179
2013-2020	Autres Activités de Services N.C.A.	101 942	0,02	63 371	110 194
2013-2020	Activités Spéciales des Ménages	173 080	0,03	107 592	173 080
	Total	5 900 410	1,00	3 667 897	8 827 929

Source : Calcul auteurs avec les données de l'EMOP (2013-2020)

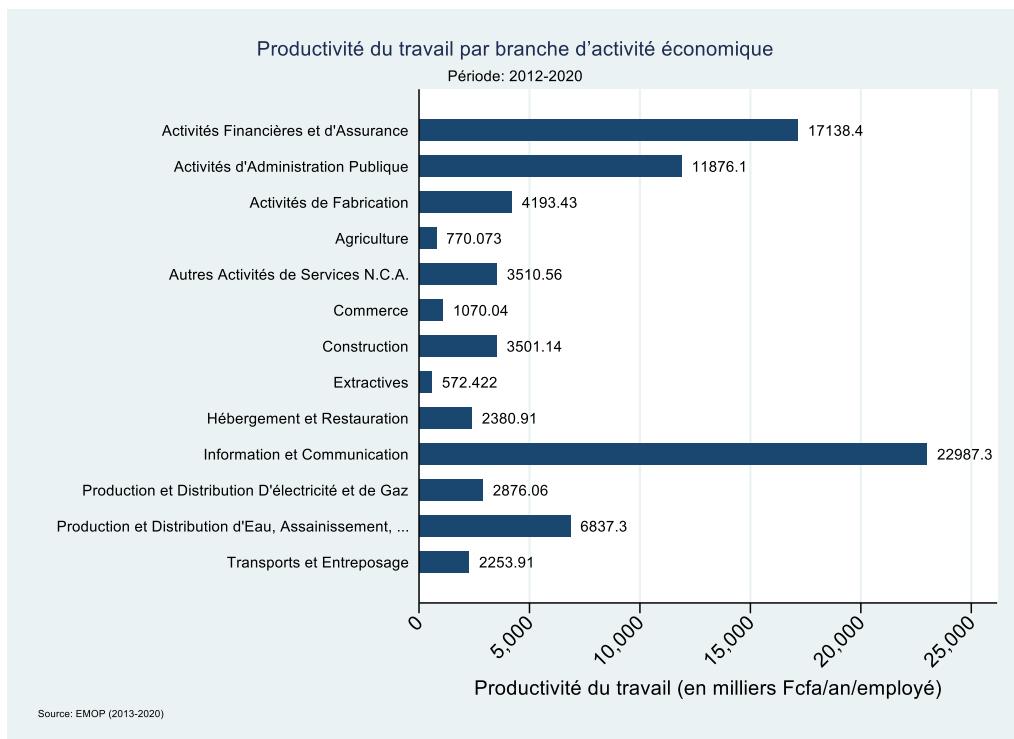
Il faut rappeler que ces trois branches d'activités sont également celles dont les femmes et les jeunes sont faiblement ou fortement présents. Par exemple, pour la branche d'activité agricole, la proportion des femmes dans ses emplois est comprise entre 31-45% et celle des jeunes de 15 à 35 ans est entre 46-55%.

Quant aux activités de commerce, les parts des femmes et des jeunes sont entre 46 et 55%. Concernant les activités de fabrication, le pourcentage de femmes qui y sont employées est comprise entre 56-100% et celui des jeunes est entre 46 et 55%.

Productivité moyenne du travail

La figure 15 présente les résultats sur la productivité du travail par branche d'activité économique. La productivité du travail dans une branche d'activité économique correspond au rapport entre la production annuelle moyenne et le nombre total d'emplois dans cette branche.

Figure 15. Productivité du travail par branche d'activité économique



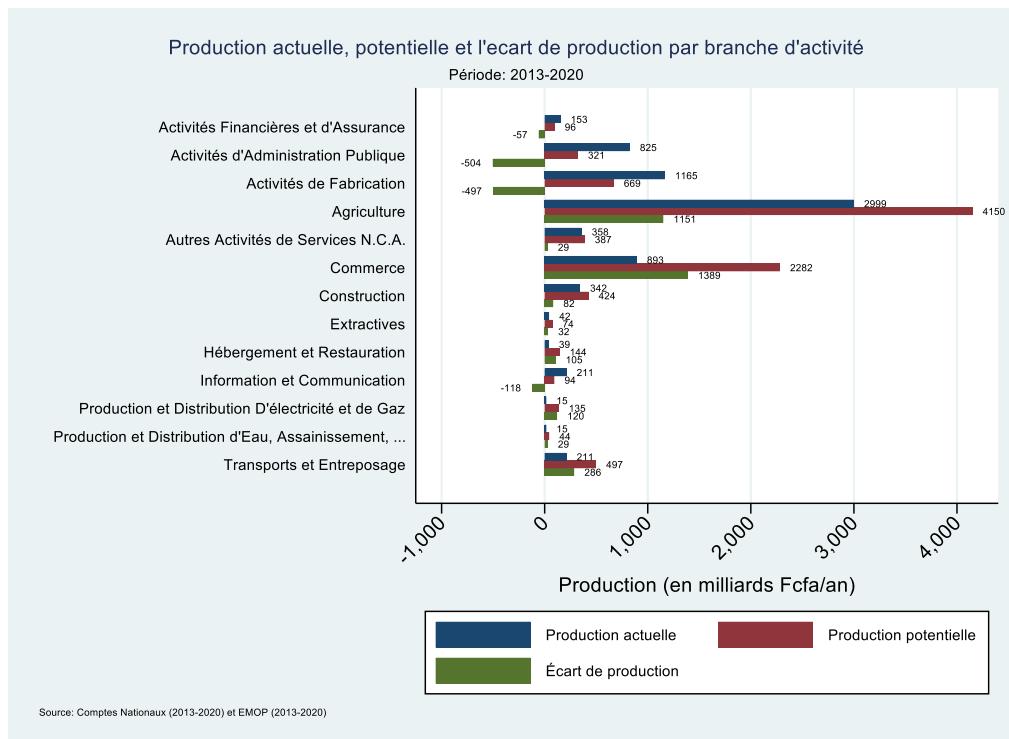
La figure 15 nous renseigne que la productivité moyenne du travail dans les différentes branches d'activités économiques est très hétérogène. En effet, elle est relativement plus élevée pour la branche des activités d'information et de communication (22 987 300 francs cfa), suivie des activités financières et d'assurance (17 138 400) et des activités de production, de distribution d'eau et

d'assainissement (6 837 300). En revanche, la productivité moyenne du travail est relativement plus basse dans les branches des activités extractives (572 422), agricoles (770 073) et de commerce (1 070 040). Dans les autres branches d'activités, elles varient entre 2 253 910 pour la branche des activités de transport et d'entreposage et 3 510 56 pour les autres activités de services non classifiées ailleurs.

Production actuelle, potentielle, écart de production

La figure 16 présente les résultats sur la production actuelle et potentielle ainsi que l'écart de production par branche d'activité économique.

Figure 16. Production actuelle, potentielle et l'écart de production par branche d'activité



Cette figure montre que la production actuelle dépasse le potentiel de production dans 4 des 13 branches d'activités économiques analysées. Il s'agit des activités financières, d'administration publique, de fabrication et des activités d'information et de communication. Ces résultats sont en ligne avec ceux présentés précédemment où l'on s'aperçoit que la productivité du travail

est relativement plus élevée pour ces branches d'activités comparativement aux autres branches. Ce qui implique que ces branches d'activités sont techniquement efficaces. Ces résultats peuvent s'expliquer par la forte présence de travailleurs qualifiés et ayant de l'expérience dans ces branches d'activités. Les parts des femmes et des jeunes sont relativement faibles en raison probablement du haut niveau d'éducation et d'expériences que requièrent les emplois dans ces branches. À court terme, ces branches d'activités pourraient être moins enclines à engager de nouveaux travailleurs étant donné qu'elles ont atteint leur potentiel de production. Cependant, à moyen ou long terme le volume d'emploi dans ces branches d'activités pourrait provenir essentiellement des départs à la retraite.

Par ailleurs, pour les neuf autres branches d'activités économiques, il ressort que la production actuelle est en deçà du potentiel de production. Ces branches d'activités correspondent à celles où la productivité moyenne du travail est relativement plus basse. Elles sont techniquement inefficaces et peuvent être considérées comme ayant un potentiel de création d'emploi. En plus, les parts des femmes et des jeunes sont relativement importantes, voire très importantes dans les emplois actuels de ces branches d'activités en raison probablement du faible niveau de qualification et d'expériences que requièrent les emplois dans ces branches. Dans la sous-section suivante, nous analyserons la structure du potentiel d'emploi estimé à partir de la production maximale pouvant être atteint au regard de la main d'œuvre disponible et de la productivité du travail dans les différentes branches d'activités économiques.

3.6. Structure du potentiel d'emploi par branches d'activités

Le Tableau 2 présente les résultats sur le potentiel d'emploi par branche d'activité économique ainsi que sa structure selon le sexe et les tranches d'âge. Les résultats montrent que le potentiel d'emploi dans les différentes branches d'activités diffère selon les branches. Il est relativement plus élevé pour la branche des activités agricoles (51,04%), suivie par la branche des activités de commerce (44,34%) et de transport et d'entreposage (4,34%).

Tableau 2. Potentiel d'emploi par branche d'activité économique ainsi que sa structure selon le sexe et les tranches d'âge

Branche d'activités	Homme	Femme	15-35 ans	36 ans et plus	Potentiel d'emploi
Agriculture	838 790,25	655 384,22	800 926,97	693 247,50	1 494 174,47
Extractives	40 372,02	15 557,99	34 484,72	21 445,28	55 930,00
Activités de Fabrication	-61 313,48	-57 092,06	-61 317,63	-57 087,92	-118 405,55
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	39 643,51	2 136,13	27 295,97	14 483,67	41 779,64
Production et Distribution d'Eau, Assainissement, ...	3 934,43	297,89	2 153,43	2 078,89	4 232,32
Construction	23 181,96	367,00	12 316,39	11 232,57	23 548,96
Commerce	539 785,72	758 180,16	648 910,52	649 055,37	1 297 965,88
Transports et Entreposage	125 543,38	1 397,77	59 843,19	67 097,97	126 941,15
Hébergement et Restauration	9 099,65	34 870,54	23 539,69	20 430,49	43 970,18
Information et Communication	-3 920,03	-1 199,00	-2 548,98	-2 570,05	-5 119,03
Activités Financières et d'Assurance	-2 159,14	-1 190,80	-1 759,41	-1 590,52	-3 349,93
Activités d'Administration Publique	-32 793,96	-9 607,65	-16 402,35	-25 999,25	-42 401,61
Autres Activités de Services N.C.A.	5 153,04	3 098,88	4 932,18	3 319,74	8 251,93
Total	1 525 317,35	1 402 201,06	1 532 374,69	1 395 143,73	2 927 518,41

Source : Estimations basées sur EMOP (2013-2020) et Comptes nationaux (2012-2020)

En revanche, le potentiel d'emploi est relativement plus bas dans les branches des activités extractives (1,91%), d'hébergement et Restauration (1,50%), et de production d'électricité et de gaz (1,43%). Il varie entre 0,14% pour la branche des activités de production et distribution d'eau et d'assainissement et 0,80% pour les activités de construction. En revanche, le potentiel d'emploi estimé est négatif dans les branches des activités d'administration publique (-0,11%), suivie des activités d'information et de communication (-0,17%) et des activités financières et d'assurance (-1,45%).

Lorsque l'on analyse la répartition du potentiel d'emploi pour les femmes selon les différentes branches d'activités économiques, il ressort que la majorité des emplois qui y seront créés pour les femmes sont issues des branches d'activités de commerce (54,07%) et agricoles (46,74%). La part des emplois potentiels de femmes est comprise entre 0,02% pour la branche des activités de production et distribution d'eau et d'assainissement et 2,49% pour les activités d'hébergement et restauration. Cette part est négative pour les autres branches d'activités économiques. Il s'agit des activités financières et d'assurance (-

0,08%), d'information et de communication (-0,09%) et des activités d'administration publique (0,69%).

L'analyse de la répartition du potentiel d'emploi pour les jeunes selon les différentes branches d'activités économiques montre que ce sont les branches d'activités agricoles (52,27%) et de commerce (42,35%). Elles sont suivies par la branche des activités de transports et d'entreposage (3,91%), extractives (2,25%), de production d'électricité et de gaz (1,78%), d'hébergement et de restauration (1,54%), de construction (0,80%), des autres activités de services non classifiées ailleurs (0,31%) et de production et distribution d'eau et d'assainissement (0,14%). La part des emplois pour les jeunes est négative pour les autres branches d'activités économiques notamment les activités financières et d'assurance (-0,11%), d'information et de communication (-0,17%) et des activités d'administration publique (-1,07%).

Conclusion

L'objectif de cette étude était d'examiner les secteurs et les branches d'activités de l'économie malienne ayant le plus fort potentiel de création d'emploi pour les femmes et les jeunes. Les résultats indiquent que ce sont les secteurs primaire et tertiaire qui ont relativement plus contribué à la formation et à la variation en pourcentage du PIB malien sur la période 2012-2020. Cependant, il ressort que c'est le secteur tertiaire qui a le plus contribué à la croissance du PIB durant cette période. Les secteurs tertiaire et primaire apparaissent comme ayant le plus grand potentiel de création d'emploi pour les femmes et les jeunes. Les femmes sont plus présentes dans ces deux secteurs comparativement au secteur industriel. Concernant les branches d'activités, les résultats montrent que les femmes sont fortement voire très fortement présentes dans les activités de commerce ; les activités artistiques, sportives et récréatives ; de fabrication ; les activités spéciales des ménages ; de l'hébergement et de la restauration et les activités pour la santé humaine et l'action sociale. Ces branches d'activités offrent ainsi plus d'opportunités d'emploi pour les femmes.

Le phénomène du chômage et la situation des emplois précaires et vulnérables touchent davantage les femmes, les jeunes de 15 à 35 ans, les personnes n'ayant aucun niveau d'éducation et les personnes vivant en milieu urbain. Les inégalités en matière d'accès des femmes aux emplois sont présentes et persistantes dans tous les secteurs de l'économie malienne. En revanche, il s'avère que ces inégalités sont plus importantes dans le secteur industriel que dans les autres secteurs. Lorsque l'on considère les branches d'activités économiques, on s'aperçoit que les inégalités d'accès aux emplois touchent fortement voire très fortement les femmes dans 14 des 21 branches d'activités au Mali. Elles touchent fortement voire très fortement les jeunes dans 7 des 21 branches d'activités économiques et certainement plus encore les jeunes femmes que les jeunes hommes.

L'analyse des résultats sur le potentiel d'emploi montre que 9 des 13 branches d'activité ont un potentiel de création d'emploi pour les femmes et les jeunes de 15 à 35 ans. Cependant, il ressort que le niveau du potentiel d'emploi dans les différentes branches d'activités diffère selon les branches. Il est relativement plus élevé pour la branche des activités agricoles et celle des activités de commerce. Il est cependant absent dans les branches des activités financières et d'assurance, d'information et de communication et des activités d'administration publique.

L'analyse des obstacles révèlent que les difficultés liées à l'obtention d'un emploi par les jeunes et les femmes peuvent provenir des facteurs liés à la fois à l'offre et à la demande du travail. S'agissant du côté de la demande, il ressort que l'accès au financement, l'instabilité politique, les pratiques du secteur informel et l'accès à l'électricité sont les facteurs cités comme principales barrières à l'investissement par une part relativement importante d'entreprises des secteurs industriel et des services. Les barrières ou les facilités pour les entreprises affectent de façon indirecte leur demande d'emploi dans une économie, en empêchant ou en favorisant leur décision d'investissement ou leur expansion. Concernant les barrières et facilités pour l'emploi des femmes et des

jeunes telles que perçues par les offreurs de travail et les responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de l'emploi au Mali ou de la société civile, plusieurs facteurs et facilités sont évoqués. Les barrières sont essentiellement d'ordre technique, social, politique et institutionnel et économique. Les facilités se manifestent principalement par la disponibilité des partenaires à investir dans la formation des femmes et des jeunes afin de faciliter leur insertion socioprofessionnelle. Il existe également des programmes de formation et de stage professionnels et d'insertion des jeunes filles déscolarisées. D'autres appuis existent tels que l'accompagnement à la création d'entreprises et l'aide à l'autonomisation des femmes ainsi que le développement des programmes spécifiques pour les femmes et les jeunes.

Recommandations

En matière de recommandations, les résultats impliquent que l'efficacité des politiques d'emploi des jeunes et des femmes au Mali pourrait passer par la mise en place des programmes et des instruments basés sur les spécificités des secteurs/branches d'activités économiques, des régions, des types d'acteur et nature de barrières. La prise en compte de ces spécificités peut se faire selon une stratégie schématisée dans l'annexe 4. En matière d'actions à l'endroit du gouvernement malien et de ses partenaires au développement, les résultats suggèrent que :

- Les politiques publiques au Mali de lutte contre les inégalités d'accès aux emplois devraient davantage cibler les jeunes et les femmes et plus particulièrement ceux ou celles n'ayant aucun niveau d'éducation et vivant dans les milieux urbains. Par exemple, de telles interventions publiques pourraient se traduire par la formation professionnelle des femmes et des jeunes, leur scolarisation et leur maintien à l'école au moins jusqu'à l'achèvement du secondaire, etc.
- Les interventions de politique sont nécessaires dans tous les secteurs de l'économie malienne afin d'atteindre pleinement l'égalité d'accès aux emplois pour les femmes et les jeunes. Néanmoins, les politiques

publiques visant à lutter contre les inégalités d'accès aux emplois pourraient se focaliser davantage sur les barrières liées à l'insertion des femmes dans le secteur industriel.

- Les mesures visant à favoriser l'investissement et la création d'emploi dans le secteur des services pourraient se focaliser davantage sur la stabilité politique, la lutte contre la corruption et les pratiques de concurrence déloyales des entreprises informelles. En revanche, elles pourraient efficacement favoriser les investissements et la création d'emploi dans le secteur industriel en améliorant la provision de l'électricité. Néanmoins, les politiques de facilitation d'accès au financement pourraient s'avérer très utiles pour les deux secteurs économiques.
- Les interventions en faveur de l'égalité d'accès des femmes et des jeunes aux emplois seront efficaces lorsqu'elles sont orientées vers la réduction ou la suppression des barrières liées à l'insertion des femmes et des jeunes dans au moins 14 des 21 branches d'activités économiques au Mali. Toutefois, des soutiens pourraient s'avérer nécessaires pour non seulement maintenir la forte présence des femmes et des jeunes dans les autres branches d'activités où ces personnes sont fortement présentes, mais aussi accroître leurs revenus et améliorer leur protection sociale. En effet, les branches d'activités employant plus les femmes semblent être malheureusement celles où prédomine l'emploi informel, peu rémunéré et sans protection sociale formelle.
- À court terme, les interventions en faveur de l'égalité d'accès des femmes et des jeunes aux emplois pourraient se focaliser sur la réduction ou la suppression des barrières liées à l'insertion des femmes et des jeunes dans les 9 des 13 branches d'activités économiques ayant un potentiel de création d'emploi pour les femmes et les jeunes de 15 à 35 ans.

- À moyen ou long terme, les politiques de formation et des programmes d'offre de stage pourraient faciliter l'insertion des femmes et des jeunes dans les branches d'activités plus productives. Il s'agit notamment les branches des activités financières et d'assurance, d'information et de communication et des activités d'administration publique.

Références

Afrobarometer (2017). Enquête Afrobarometer Round 7 au Mali.
<https://afrobarometer.org/fr/publications> [Consulté le 18 février 2021]

Battese, G. E., & Coelli, T. J. (1992). Frontier production functions, technical efficiency and panel data: with application to paddy farmers in India. *Journal of productivity analysis*, 3(1), 153-169.

Bellak, C., M. Leibrecht, and R. Stehrer. (2008). "Policies to Attract Foreign Direct Investment: An Industry-Level Analysis." Presentation at the OECD Global Forum on International Investment, Paris, France, March 2008.

Brenton, Paul, and Francesca Di Mauro. (1999). "The Potential Magnitude and Impact of FDI Flows to CEECs." *Journal of Economic Integration* 14: 59–74.

Chakravarty, S., Das, S., & Vaillant, J. (2017). Gender and youth employment in Sub-Saharan Africa: A review of constraints and effective interventions. *World Bank Policy Research Working Paper*, (8245).

Conférence Board du Canada (CBC) (février 2021). Croissance de la productivité du travail.
<https://www.conferenceboard.ca/hcp/provincial-fr/economy-fr/labour-productivity-fr.aspx>
[consulté le 16 février 2021].

Demekas, D. G., H. Balász, E. Ribakova, and Y. Wu. (2007). "Foreign Direct Investment in European Transition Economies—The Role of Policies." *Journal of Comparative Economics* 35 (2):369–86.

Elder, S. et Kone, K. (2014). Labour market transitions of young women and men in sub-Saharan Africa. *International Labour Organization Work4Youth Publication Series No.9*.

International Labour Organization. (2013). Key Indicators of the Labor Market, 8th Edition. *International Labour Office*. Retrieved from databank.worldbank.org.

Institut Nationale de la Statistique (INSTAT) (novembre 2019). Rapport d'analyse d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages. 74 pages. <https://instat-mali.org/fr/publications/enquete-modulaire-et-permanente-aupres-des-menages-emop>
[Consulté le 18 février 2021].

Institut National de la Statistique (INSTAT) (2013-2020). Base de données de l'Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP).

Institut National de la Statistique (INSTAT) (juin 2020). Rapport mensuel de l'enquête sur l'impact de coronavirus sur les conditions de vie des ménages au mali.

Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille (MPFEF) (2009). La politique nationale genre (PNG). Mali, Bamako.

Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MEFP) (2014). La politique nationale de l'emploi du Mali. Secrétariat général. Mali, Bamako.

Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MEFP) (2009). La politique nationale de formation professionnelle. Secrétariat général. Mali, Bamako.

Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) (2021). Évaluation des 7^e, 8^e, 9^e et 10^e programmes de stage de formation professionnelle de l'agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ)

Organisation internationale de la migration (OIM) (2021). Aperçu général du Mali. <https://www.iom.int/fr/countries/mali>. [Consulté le 18 février 2021]

Wang, H. J., & Schmidt, P. (2002). One-step and two-step estimation of the effects of exogenous variables on technical efficiency levels. *Journal of Productivity Analysis*, 18(2), 129-144.

World Bank Group (WBG) (2021). Classification of Fragile and Conflict-Affected Situations. <https://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/harmonized-list-of-fragile-situations>. [Consulté le 18 février 2021]

World Bank (2016). Mali Enterprise Survey (ES) 2016, Ref. MLI_2016_ES_v01_M. Dataset downloaded from <https://www.enterprisesurveys.org/en/data/exploreconomies/2016/mali>. [Consulté le 20 juillet 2021].

World Bank (2015). World Bank Databank Gender Statistics. Retrieved from <http://data.worldbank.org/data-catalog/gender-statistics>.

Annexes

Annexe 1. Liste des secteurs et branches d'activités économiques

Secteur	Branche d'activités économiques
Primaire	Agriculture Extractives
Secondaire	Activités de Fabrication Production et Distribution d'Eau, Assainissement, ... Production et Distribution D'électricité et de Gaz Construction
Tertiaire	Commerce Transports et Entreposage Hébergement et Restauration Information et Communication Activités Financières et d'Assurance Activités Immobilières Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques Activités de Services de Soutien et de Bureau Activités d'Administration Publique Enseignement Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale Activités Artistiques, Sportives et Récréatives Autres Activités de Services N.C.A. Activités Spéciales des Ménages

Annexe 2. Distribution par secteur des facteurs perçus par les entreprises comme principales contraintes (en %)

Année	Secteur	Statistiques	Accès aux financements	Accès à la terre	Obtention de licence d'affaire et de permis	Corruption	Tribunaux	Criminalité, vol and désordre	Réglementations douanières et commerciales
2007	Industriel	Moyenne	21.3	5.3	1	3.2	0	0.3	0.5
2007	Industriel	Écart-types	2.7	1.6	0.7	1.2	0	0.3	0.6
2007	Industriel	Nombre d'entreprises	301	301	301	301	301	301	301
2007	Services	Moyenne	27.5	5.8	1.3	2.4	0	1.2	2.1
2007	Services	Écart-types	3.8	1.9	0.8	1.3	0	0.7	1
2007	Services	Nombre d'entreprises	189	189	189	189	189	189	189
2010	Industriel	Moyenne	55.1	2.8	0.4	0.4	0.7	0.7	2.7
2010	Industriel	Écart-types	6.1	1.3	0.4	0.4	0.5	0.6	1.1
2010	Industriel	Nombre d'entreprises	152	152	152	152	152	152	152
2010	Services	Moyenne	36.4	8.3	0.9	6.9	1.7	4	3.8
2010	Services	Écart-types	5.5	3.5	0.6	3	0.9	2.8	2.2
2010	Services	Nombre d'entreprises	184	184	184	184	184	184	184
2016	Industriel	Moyenne	20.9	3.6	0	7.8	2.3	0	4.3
2016	Industriel	Écart-types	5.2	2.7	0	3.4	1.6	0	2.1
2016	Industriel	Nombre d'entreprises	99	99	99	99	99	99	99
2016	Services	Moyenne	19.6	0	0.3	18.8	0.5	1.7	2.6
2016	Services	Écart-types	6.2	0	0.3	6.3	0.6	1.4	1.4
2016	Services	Nombre d'entreprises	86	86	86	86	86	86	86

Annexe 2 (suite)

Année	Secteur	Statistiques	Accès à l'électricité	Inadéquation de la main d'œuvre qualifiée	Réglementation du marché du travail	Instabilité politique	Pratiques du secteur informel	Administration des impôts et taxes	Taux d'imposition	Transports
2007	Industriel	Moyenne	30.1	1.3	0	0	13.2	5.9	15.5	2.3
2007	Industriel	Écart-types	3	0.9	0	0	2.2	1.5	2.4	1
2007	Industriel	Nombre d'entreprises	301	301	301	301	301	301	301	301
2007	Services	Moyenne	26.9	0	0	0	6.8	7.8	14.3	3.9
2007	Services	Écart-types	4	0	0	0	2.2	2.3	3	1.6
2007	Services	Nombre d'entreprises	189	189	189	189	189	189	189	189
2010	Industriel	Moyenne	15	0.4	0.4	0.4	11.4	6.7	2.4	0.7
2010	Industriel	Écart-types	4.5	0.5	0.4	0.4	4.2	3.2	1.1	0.5
2010	Industriel	Nombre d'entreprises	152	152	152	152	152	152	152	152
2010	Services	Moyenne	3.3	0	1.3	2.4	15.1	10.6	4.2	1
2010	Services	Écart-types	1.1	0	0.8	2.1	4.4	3.6	2.2	0.7
2010	Services	Nombre d'entreprises	184	184	184	184	184	184	184	184
2016	Industriel	Moyenne	15.4	1.1	5.9	18.7	12.9	3	1	3
2016	Industriel	Écart-types	4.4	1.3	2.3	4.7	3.7	2.3	1.2	2.9
2016	Industriel	Nombre d'entreprises	99	99	99	99	99	99	99	99
2016	Services	Moyenne	4.3	0.5	2.5	24.8	17.8	1.5	0.5	4.7
2016	Services	Écart-types	3.4	0.6	1.5	7.2	10.2	1.3	0.5	2.4
2016	Services	Nombre d'entreprises	86	86	86	86	86	86	86	86

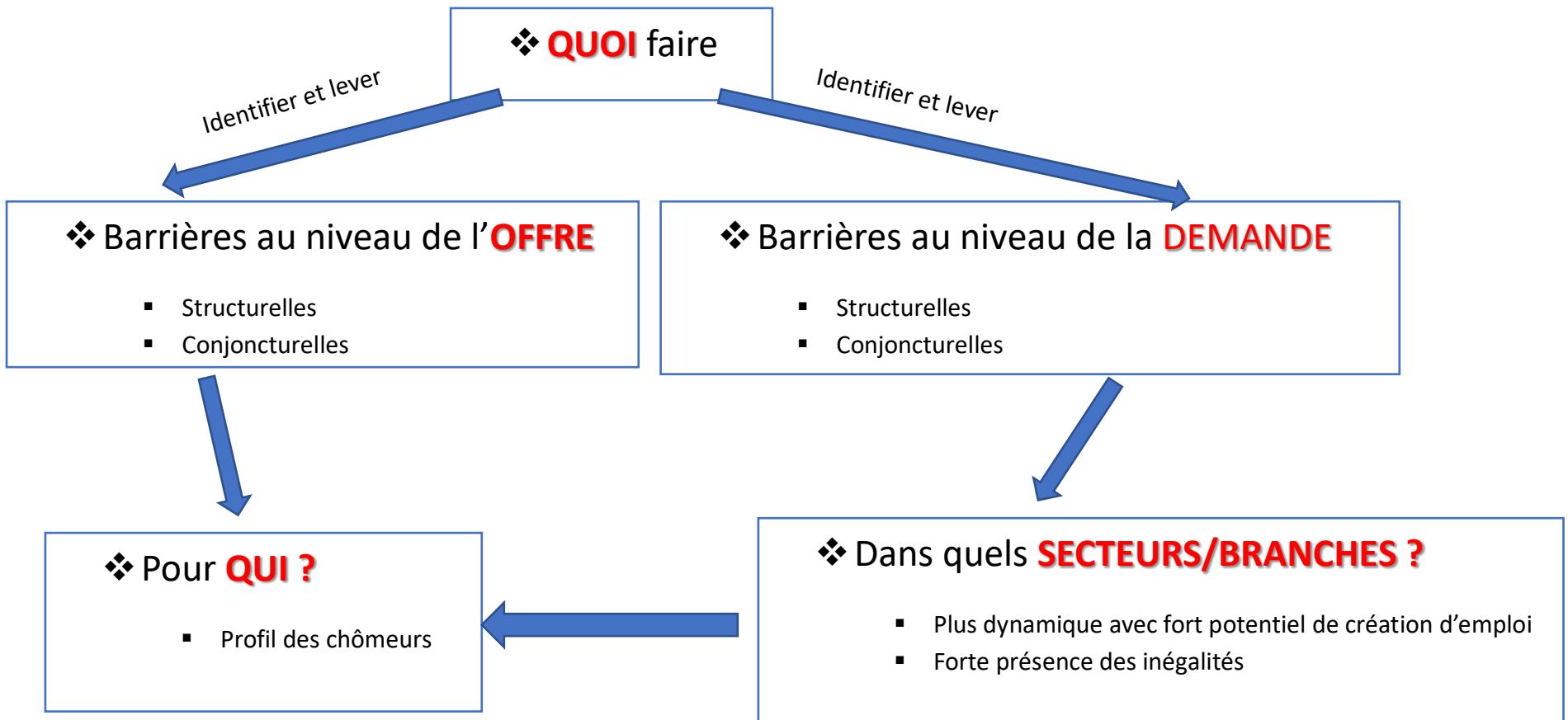
Source : Banque mondiale

Annexe 3. Estimation du modèle de frontière de production stochastique avec l'inefficacité des secteurs expliquée par les variables sexe, tranches d'âge, niveau d'éducation et milieu de résidence

Stoc. frontier normal/half-normal model				Number of obs	=	59
				Wald chi2(2)	=	801.82
				Prob > chi2	=	0.0000
Log likelihood =	-35.75013					
lproductenmlard	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
lproductenmlard						
ltotal	.5492156	.032988	16.65	0.000	.4845603	.6138709
lcoutcapital	.0290447	.0027944	10.39	0.000	.0235678	.0345216
_cons	-1.458272	.4493341	-3.25	0.001	-2.338951	-.5775938
lnsig2v						
lhomme	-3.193612	2.432047	-1.31	0.189	-7.960337	1.573112
lfemme	.3675239	.2783705	1.32	0.187	-.1780724	.9131201
lage1524ans	-2.722392	.9886664	-2.75	0.006	-4.660143	-.7846416
lage2535ans	1.735018	1.742031	1.00	0.319	-1.6793	5.149337
lage3664ans	-.3819129	1.953106	-0.20	0.845	-4.20993	3.446104
lage65ansetplus	.0576335	.3250036	0.18	0.859	-.579362	.6946289
lurbain	1.237273	1.671668	0.74	0.459	-2.039137	4.513682
lrural	.5742174	1.401811	0.41	0.682	-2.173282	3.321717
laucunniveau	.0101771	1.40323	0.01	0.994	-2.740102	2.760456
lfondamental	1.907196	2.185527	0.87	0.383	-2.376359	6.190751
lsecondeaire	-.7739373	.6840662	-1.13	0.258	-2.114682	.5668079
lsupérieur	-.1525376	.3663155	-0.42	0.677	-.8705027	.5654275
_cons	11.78826	7.121928	1.66	0.098	-2.17046	25.74699
lnsig2u						
_cons	-22.33441	3444.104	-0.01	0.995	-6772.654	6727.985
sigma_u	.0000141	.0243327			0	.

Annexe 4. Stratégie d'intervention pour relever les défis de l'emploi des jeunes et femmes au Mali

STRATÉGIE D'INTERVENTION DES AGENCES DE PROMOTION D'EMPLOI DES JEUNES ET FEMMES



Annexe 5. Guides des entrevues auprès des informateurs clés

**GUIDE DES ENTREVUES SUR LES BARRIÈRES ET
FACILITÉS POUR L'EMPLOI DES FEMMES ET JEUNES**

Le potentiel d'emploi des femmes et des jeunes dans des secteurs et sous-secteurs de l'économie malienne

– Version du 07 juillet 2021 –

Module 0. Identification du répondant

Q001	Numéro du guide	_____	Q008	Secteur d'activité <i>1=Agriculture 2=Commerce 3= Transformation 4=Hôtellerie/restauration 5=Education 6= Transport 99=Autre</i>	_____
Q002	Prénom et Nom du répondant	Q009	Employeur <i>1=Administration publique 2=Privé 3=Autonome 98=Non applicable</i>	_____

Q003	Sexe du répondant <i>1=Femme ; 2=Homme</i>	_____	Q010	Téléphone du répondant	_____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____
Q004	Âge du répondant	_____	Q011	Date d'enquête	_____jj____mm_____ _____ _____ aaa
Q005	Niveau d'éducation <i>0=Aucun niveau 1=Fondamental 2=Secondaire 3=Supérieur</i>	_____	Q012	Superviseur	_____
Q006	Religion <i>1= Animisme ou religion traditionnelle 2= Christianisme 3=Islam 4= Autre religion</i>	_____	Q013	Enquêteur	_____
Q007	Statut d'emploi <i>1= En emploi 2= Au chômage 3= Inactif</i>	_____			

Module1. Identification des obstacles et facilités pour l'emploi des femmes et jeunes au Mali

Q101. Selon vous, y-a-t-il des barrières à l'emploi des FEMMES et/ou des JEUNES au Mali ? et quelles sont les secteurs d'activités dans lesquelles les FEMMES et/ou les JEUNES auraient plus de difficultés à obtenir un emploi ?

R104 : _____

Q102. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi [par exemple, le manque d'éducation, d'expérience et de compétences, le manque de temps, les charges/responsabilités familiales, mobilité limitée, le manque de réseau social ou de relations, le manque d'accès aux équipements productifs et ressources financières, le bas taux de salaire, les normes sociales (religieuses et culturelles) et

institutionnelles/judiciaires, l'instabilité politique, l'insécurité, etc.] les FEMMES n'ont pas accès à l'emploi autant que les hommes au Mali ?

R102 : _____

Q103. De quelle manière, selon vous, est-il possible de lever ces barrières à l'emploi des FEMMES au Mali ?

R103 : _____

Q104. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi [*par exemple, le manque d'éducation, d'expérience et de compétences, le manque de temps, les charges/responsabilités familiales, mobilité limitée, le manque de réseau social ou de relations, le manque d'accès aux équipements productifs et ressources financières, le bas taux de salaire, les normes sociales (religieuses et culturelles) et institutionnelles/judiciaires, l'instabilité politique, l'insécurité, etc.] les JEUNES n'ont pas accès à l'emploi autant que les adultes au Mali ?*

R104 : _____

Q105. De quelle manière, selon vous, est-il possible de lever ces barrières à l'emploi des JEUNES au Mali ?

R105 : _____

Q106. Comment décrieriez-vous la situation de l'emploi des FEMMES et des JEUNES au Mali dans les 3 prochaines années ? veuillez expliquer si des secteurs d'activités pourraient en jouer un rôle particulier ?

R106 : _____

Q107. Pouvez-vous nous donner les principales raisons qui justifient votre réponse concernant vos perspectives pour l'emploi des FEMMES et des JEUNES au Mali dans les 3 prochaines années ?

R107 : _____

Q108. Selon vous y-a-t-il des mesures au Mali pour faciliter l'emploi des FEMMES et des JEUNES ? Si oui, quelles en sont-elles ?

R108 : _____